

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU PROCHE-ORIENT

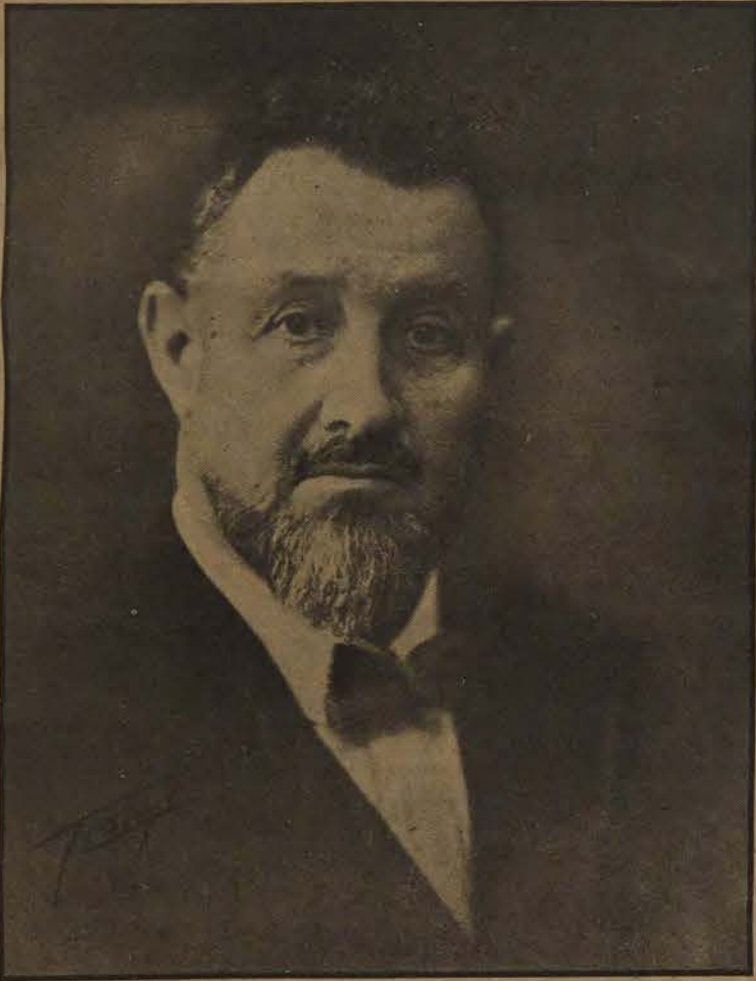
Organe Officiel
des
Sociétés Suisses
d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient. Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année. Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVE»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

Un témoignage mérité



Mr. Alfred Reinhart. (Photo Racine).

L'hommage rendu par l'Université de Zürich à M. Alfred Reinhart, a été accueilli avec une légitime fierté, par la grande famille suisse d'Égypte.

En apprenant la distinction dont il venait d'être l'objet, les Colonies Étrangères et la presse égyptienne ont également exprimé au récipiendaire, en termes chaleureux, toute l'estime et toute l'affection qu'il a su s'acquérir en Égypte, au cours de sa longue activité.

Le Journal Suisse d'Égypte remercie tout spécialement ses confrères de la sympathie témoignée à cette occasion, à notre Pays. Nous avons pu vérifier une fois de plus, la solidarité qui nous lie les uns aux autres. Il n'est pas d'accroissement du prestige de l'un des nôtres, dont l'honneur ne rejaillisse sur notre colonie tout entière et l'hommage conféré par l'Université de Zürich à M. Alfred Reinhart, à ce titre encore, nous a été doublement précieux.

Il est si difficile de rendre justice à des vivants. Tant de scrupules retiennent et

brident l'élan le plus spontané. Le risque de voir un éloge sincère et justifié, être mué en flatteries par la malveillance aux écoutes, le souci de ne pas tomber dans le panégyrique ou le nécrologue, le scrupule aussi de ne pas froisser une modestie ombrageuse, que de raisons d'observer « de Conrart le silence prudent ! ». Et c'est pourquoi à plus d'une reprise au moment d'élever la voix, nous nous sommes tus, préférant que les faits parlent d'eux-mêmes.

L'Université de Zürich, en rendant à celui qui fut son protecteur et son ami, un témoignage public de gratitude, nous a délié de notre silence et c'est avec joie que nous nous joignons au bel hommage rendu.

Ce que nous aurions dû dire d'ailleurs, il y a longtemps déjà, l'Université, ne le proclame-t-elle pas, en termes aussi mesurés qu'éloquents, dans l'adresse que nous reproduisons ci-dessous, dont elle a accompagné le diplôme d'honneur conféré :

Les oeuvres d'utilité publique, celles en particulier consacrées à l'Enfance, Albisbrunn et la Pédagogie curative, les laboratoires et le Séminaire, combien d'autres titres à la reconnaissance générale n'y aurait-il encore lieu d'énumérer, si la modestie du donateur, n'était la première à s'en défendre : Mais ce qu'il faut dire parce que c'est vrai et qu'on ne saurait l'oublier, c'est qu'il est bien peu d'initiatives nationales dignes d'intérêt, que notre compatriote n'ait discrètement soutenue et que si le mot de Goethe, a encore sa raison d'être : « La seule supériorité véritable est celle de la bonté », cette supériorité, Monsieur et Madame A. Reinhart, n'ont cessé de la mettre magnifiquement en pratique.

Si la Suisse d'ailleurs a bénéficié en tout premier lieu, de cette générosité éclairée, l'Égypte et ses Colonies étrangères n'ont jamais été oubliées. Et elles peuvent également en témoigner. Quant à notre Société Suisse, si reconnaissante lui soit-elle, elle doit à la sollicitude agissante de son Président Honoraire, plus encore qu'elle ne saurait s'en rendre compte aujourd'hui. L'effort fourni et les sacrifices joyeusement consentis, n'apparaîtront dans toute leur ampleur que beaucoup plus tard. C'est dans la loi des choses et c'est beaucoup mieux ainsi ! Il n'en demeure pas moins que c'est parce qu'elle le sent cependant, que notre Colonie s'est associée de si grand coeur et avec une telle unanimité, à l'hommage rendu à l'un de ses Chefs et qu'elle a uni, dans un même sentiment d'affection au nom de M. Alf. Reinhart, celui de celle qui fut la collaboratrice de tous les instants d'une vie et d'une oeuvre qui demeurent un exemple.

C'est en souhaitant donc à Madame et à Monsieur Alf. Reinhart, de continuer à demeurer le plus longtemps possible parmi nous, pour le plus grand bien de notre Patrie, de notre Colonie et de sa situation en Égypte, que nous joignons nos félicitations et nos vœux aux multiples témoignages de reconnaissance et d'attachement, qui leur furent adressés à l'occasion de l'hommage officiel conféré par l'Université de Zürich, à un des Suisses d'Égypte qui honore le plus notre Colonie.

J. R. F.



Lettre de Suisse

Villégiatures en Suisse

La Suisse, le «Paradis des touristes et des sportifs» est surtout connue à l'étranger comme lieu de séjour en été. Chacun sait aussi qu'elle est la contrée par excellence des sports d'hiver. Ce sont en effet les deux «hautes saisons» de ce pays.

Toutefois, on ignore par trop à l'étranger les beautés de la Suisse au printemps, alors qu'une flore riche et variée succède à la fonte des neiges. Dès le premier printemps déjà, on trouve en Suisse de nombreuses stations dont le climat privilégié permet d'agréables villégiatures.

Ce sont, premièrement, les lacs suisses-italiens de Lugano et Majeur; les stations et les environs de Lugano, Locarno, Brissago, dont les habitués connaissent les avantages : douceur de la température et végétation méridionale, situation abritée au pied des hautes montagnes qui les protègent contre les vents du nord.

C'est ensuite Sierre, dans le Valais, une des stations les plus chaudes et la plus sèche de la Suisse, résidence préférée des convalescents.

Ce sont les villes et stations au bord du Léman, qui offrent un séjour plein de charme à tous et particulièrement à ceux qui descendent des stations d'hiver des Alpes vaudoises. C'est Lausanne, s'étagant en terrasses, dominée par sa belle cathédrale et son ancien château épiscopal. Ve-

vey, Montreux, la perle du Léman, avec les baies merveilleuses de Clarens et de Territet; à l'autre bout du lac s'étend la belle ville de Genève, siège de la Société des Nations et du Bureau International du Travail.

D'autres stations offrent à l'amateur d'agréables villégiatures de printemps. Autour des lacs oberlandais de Thoune et de Spiez, avec leurs vieux châteaux, Interlaken, dans une situation incomparable entre les deux lacs, en face de la Jungfrau, station au climat doux et très égal, Hilterfingen, Oberhofen, Gunthen, Merligen, sur le lac de Thoune et Brienz sur le lac du même nom.

Sur les bords du lac de Lucerne et des Quatre-Cantons: Weggis, Vitznau, Meggen, Gersau, Brunnen sont des résidences très appréciées de ceux qui, tout en aimant le pittoresque, sont sensibles au charme des vergers en fleurs.

Les fêtes et manifestations de tous genres ne manquent pas. Nous aurons les 10 et 11 juin la 19^{me} Fête des Narcisses de Montreux, avec corso fleuri, batailles de fleurs et de confettis, fêtes vénitienne et enfin, du 3 au 10 juin prendront place au « Théâtre du Jorat » à Mézières les 8 représentations de la pièce « La Terre et l'Eau » de l'auteur bien connu René Morax.

Les 10 principaux clients de l'Égypte de 1920 à 1932.

I. Montant de leurs achats (en milliers de L.E.)

	1932	1931	1930	1929	1928	1927
Gde-Bretagne	1) 10.373	1) 10.027	1) 11.025	1) 17.959	1) 21.532	1) 19.138
France	2) 2.791	2) 3.574	2) 4.624	3) 6.431	2) 6.786	3) 4.905
Allemagne	3) 2.642	3) 2.548	3) 2.508	5) 3.028	5) 3.346	4) 3.139
Italie	4) 2.176	5) 1.674	4) 1.966	4) 3.512	4) 3.746	5) 2.702
Etats-Unis	5) 1.324	10) 691	5) 1.921	2) 7.372	3) 6.118	2) 6.800
Japon	6) 1.286	6) 1.328	10) 942	8) 1.786	8) 1.793	8) 1.709
Espagne	7) 1.019	8) 1.105	8) 1.192	9) 1.183	9) 1.168	10) 986
Indes Britanniques	8) 933	7) 1.269	9) 1.085	10) 1.087	10) 1.154	—
Suisse	9) 729	9) 984	7) 1.256	7) 1.962	7) 1.987	6) 1.893
Tchécoslovaquie	10) 497	—	—	—	—	9) 1.053
Russie	—	4) 1.698	6) 1.705	6) 2.215	6) 3.110	7) 1.742
Palestine	—	—	—	—	—	—
Hollande	—	—	—	—	—	—
Belgique	—	—	—	—	—	—
Syrie	—	—	—	—	—	—

	1926	1925	1924	1923	1922	1921	1920
G. Bre.	1) 18.921	1) 26.168	1) 31.956	1) 28.354	1) 23.036	1) 17.046	1) 36.343
France	3) 4.951	3) 7.462	2) 8.614	3) 6.687	3) 4.897	3) 2.833	3) 8.069
Allema.	5) 1.893	5) 3.546	5) 3.972	5) 2.491	5) 1.910	4) 1.487	7) 1.294
Italie	4) 2.381	4) 3.614	4) 4.069	4) 3.649	4) 2.614	7) 1.145	4) 3.303
E. Unis	2) 5.584	2) 8.411	3) 7.086	2) 7.247	2) 9.191	2) 6.524	2) 26.469
Japon	6) 1.623	7) 2.167	7) 1.509	6) 1.957	8) 1.101	6) 1.150	8) 1.237
Espagne	8) 909	8) 1.178	8) 1.481	8) 1.543	7) 1.140	9) 815	6) 1.300
Indes B.	10) 505	—	—	—	—	—	9) 748
Suisse	7) 1.444	6) 2.293	6) 2.299	7) 1.862	6) 1.279	5) 1.346	5) 2.247
Tchécos.	9) 616	9) 1.057	9) 1.119	9) 741	—	—	—
Russie	—	—	—	—	—	—	—
Palestine	—	10) 375	—	—	9) 744	8) 944	10) 570
Hollande	—	—	10) 433	—	—	—	—
Belgique	—	—	—	10) 528	—	—	—
Syrie	—	—	—	—	10) 411	10) 526	—

II. Montant de leurs achats (en P.T.) par habitant.

	1932	1931	1930	1929	1928	1927	1926
Anglais	1) 24	2) 23	2) 26	2) 42	2) 50	2) 45	1) 44
Suisse	2) 19	1) 25	1) 32	1) 50	1) 51	1) 49	2) 37
Français	3) 7	3) 8,9	3) 12	3) 16	3) 17	3) 12	3) 12
Italien	4) 5,6	5) 4,3	5) 5	4) 9	4) 9,6	5) 6,9	4) 6,1
Espagnol	5) 4,6	4) 5	4) 5,4	6) 5,4	7) 5,3	8) 4,5	7) 4,1
Allemand	6) 4,4	6) 4,2	6) 4,2	7) 5	6) 5,6	7) 5,2	8) 3,2
Tchécoslovaque	7) 3,6	—	—	—	—	4) 7,5	6) 4,4
Japonais	8) 2,2	7) 2,3	8) 1,6	8) 3	8) 3	9) 2,9	9) 2,8
Américain	9) 1,2	9) 0,7	7) 1,9	5) 7	5) 5,8	6) 6,4	5) 5,3
Hindou	10) 0,3	10) 0,4	10) 0,3	10) 0,3	10) 0,4	—	10) 0,2
Russe	—	8) 1,3	9) 1,3	9) 1,7	9) 2,4	10) 1,3	—
Palestinien	—	—	—	—	—	—	—
Hollandais	—	—	—	—	—	—	—
Belge	—	—	—	—	—	—	—
Syrien	—	—	—	—	—	—	—

	1925	1924	1923	1922	1921	1920
Anglais	1) 61	1) 74	1) 66	2) 54	2) 40	1) 85
Suisse	2) 58	2) 59	2) 48	3) 33	3) 35	2) 58
Français	4) 19	3) 22	3) 17	4) 12	5) 7,1	5) 20
Italien	5) 9,3	4) 10	4) 9,4	7) 6,7	8) 2,9	6) 8,5
Espagnol	9) 5,4	6) 6,7	7) 7	8) 5,2	7) 3,7	7) 5,9
Allemand	8) 5,9	8) 6,6	9) 4,2	9) 3,2	9) 2,5	9) 2,2
Tchécoslovaque	7) 7,6	5) 8	8) 5,3	—	—	—
Japonais	10) 3,7	10) 2,6	10) 3,3	10) 1,9	10) 1,9	8) 2,1
Américain	6) 7,9	7) 6,7	6) 6,8	6) 8,7	6) 6,2	4) 25
Hindou	—	—	—	—	—	10) 0,2
Russe	—	—	—	—	—	—
Palestinien	3) 38	—	—	1) 74	1) 94	3) 57
Hollandais	—	9	6,2	—	—	—
Belge	—	—	7) 6,6	—	—	—
Syrien	—	—	—	5) 12	4) 15	—

Commission Commerciale Suisse en Égypte
Siège d'Alexandrie

Die Philosophische Fakultät der Universität Zürich unter dem Rektorate des Herrn Professor Fritz Fleiner, Doktors beider Rechte, Ehrendoktors der Theologie, der Volkswirtschaft und der Soziologie und unter dem Dekanate des Herrn Professor Dr. phil. Theophil Spoerri verleiht kraft des ihr gesetzlich zustehenden Rechtes Herrn Alfred Reinhart von Winterthur, dem großzügigen Förderer der Theorie und Praxis der schweizerischen Jugendhilfe und Heilpädagogik, dem wohlwollenden Gönner unserer Universität und ihrer Studenten ehrenhalber die Würde eines Doktors der Philosophie und stellt zum Zeugnis dessen diese mit dem Siegel der Universität versehene Urkunde aus.

Zürich / den 29. April 1933.

Der Rektor der Universität
Hof Fleiner

Dekan und Faktur der Philosophischen Fakultät
Theophil Spoerri Robert Fässler

En Suisse

Une conférence universitaire à Genève

La Conférence universitaire pour l'étude du désarmement moral, convoquée à Genève par les associations d'étudiants, a réuni une centaine d'étudiants et de délégués des associations d'étudiants de tous pays pour rechercher, dans un esprit de collaboration internationale, les moyens de réaliser ce désarmement moral, indispensable pour consolider la paix.

Ce mouvement suscite dans le monde un vif intérêt, puisqu'aussi bien le gouvernement polonais a attiré l'attention de la S. d. N. sur cette idée, dont le comité du désarmement moral de la Conférence du désarmement a étudié les divers aspects.

La conférence actuelle a été aussi encouragée par M. Henderson, président de la Conférence du désarmement, M. Gilbert Murray, président de la commission internationale de coopération intellectuelle, M. Motta, Sir Eric Drummond et M. Benès, ainsi que par de nombreuses organisations nationales et internationales.

M. de Halecki, professeur à l'Université de Varsovie, qui présidait, a souligné la responsabilité de ceux qui vont clamant que la guerre est inévitable et qu'il faut la subir. Le moment est aujourd'hui venu pour chacun de faire son devoir, en toute bonne foi. Celui des étudiants est de créer dans les universités et dans les associations universitaires une ambiance favorable.

Les efforts accomplis dans ce domaine par la S. d. N., bien qu'ils soient depuis une année au sommeil, ont été minutieusement exposés et commentés par M. J. D. de Monténach, de la section politique du Secrétariat. Les études de la commission du désarmement moral qui ont porté à la fois sur la presse, sur des questions juridiques concernant la réforme des législations nationales et sur l'éducation : cinéma, théâtre, radio, etc., ne doivent pas être abandonnées et la convention du désarmement qui sera élaborée par la Conférence du désarmement devra tenir, sinon la totalité, au moins certaines des idées exprimées par la commission.

M. Bonnet, directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle, a exposé éloquemment le rôle que doivent jouer dans la direction des affaires du monde les intellectuels. Mais B. Bonnet a aussi donné aux organisations d'étudiants des conseils pratiques pour que leurs efforts soient utiles. Il leur a conseillé de s'adresser à l'organisation de coopération intellectuelle pour que les travaux du désarmement moral soient repris avec confiance. Il estime en outre du devoir des étudiants de créer au sein des associations nationales et internationales un programme de travail précis en faveur du désarmement moral.

Enfin M. Kullmann, du Secrétariat de la S. d. N., a défini le rôle spécial des organisations d'étudiants et la manière dont ils peuvent le remplir. Comme M. MacDonald, il a placé les étudiants devant l'alternative de choisir entre la certitude du chaos qui découlerait de l'abandon des efforts de la paix et les risques que représente l'accord sur un texte de désarmement.

Pour la défense des classes moyennes

La motion déposée par le conseiller aux Etats Amstalden et seize co-signataires, invite le Conseil fédéral à élaborer et à soumettre aux Chambres, en application et en exécution de l'article 34 ter de la Constitution, des dispositions législatives pour la protection et l'amélioration du sort des classes moyennes exerçant une activité autonome. Les dispositions attendues doivent tendre en particulier :

1) à protéger les classes moyennes vivant des arts et métiers, de l'artisanat et du commerce entre l'empêchement des exploitations collectives et des grandes entreprises (grands magasins, bazars à prix unique, magasins exploités par les fabricants eux-mêmes, magasins à succursales multiples, etc., etc.) ;

2) à combattre sous toutes ses formes la concurrence illicite et déloyale, à sauvegarder les valeurs morales des classes moyennes et à protéger les intérêts légitimes des autres classes, notamment ceux de la clientèle ;

3) à améliorer le sort des classes moyennes par des dispositions législatives et des mesures financières destinées à amener les méthodes de production et de distribution des marchandises, à développer les débouchés, à permettre et à favoriser l'allocation de prêts, à développer les organismes d'entraide économique et sociale, etc. ;

4) à faciliter l'union des patrons et des employés par l'application des principes paritaires et corporatifs.

La motion se termine par les observations suivantes :

Toutes les mesures législatives ou administratives propres à donner suite à ces vœux peuvent être prises en vertu de l'article 34 ter de la Constitution, sans qu'il soit nécessaire de réviser ou d'a-

Parmi la Presse Suisse

A propos d'un procès

I.

Le procès Guinand, qui s'est terminé à Berne, se range parmi les procès sensationnels. L'opinion publique l'a suivi avec intérêt, sinon avec passion. Guinand et les deux autres accusés ont été acquittés. Mais Guinand a déjà purgé une peine à Neuchâtel et c'est là qu'aura lieu un troisième procès Guinand. Il s'agit d'une affaire qui se passa en Belgique. Le procès eut lieu à Bruxelles pour les accusés belges et le dossier a ensuite été envoyé à Neuchâtel. Le procès de Bruxelles se répétera à Neuchâtel, avec la seule différence qu'il n'y aura que la Suisse sur le banc des accusés.

Le devoir professionnel m'avait obligé à suivre de près le procès de Bruxelles, qui dura trois semaines. C'est déjà à ce moment qu'un grave problème m'a tourmenté. Le procès de Berne et la perspective du procès de Neuchâtel obligent ma conscience à exposer ce problème devant mes lecteurs. Guinand a des défenseurs et des accusateurs. Je n'ai pas à intervenir dans ce débat. Mon problème ne touche pas le fond des affaires Guinand, mais la procédure juridique. Pour notre discussion, Guinand est simplement un accusé, c'est à la justice de se prononcer, je laisse donc ouverte la question de la culpabilité ou de l'innocence. Mais voici : On reproche à cet homme des faits qui remontent tous à la même époque. L'homme est arrêté et il s'agit de juger sa vie. A Neuchâtel, on s'occupe d'abord de l'affaire Pernod. L'accusé est condamné et reste en prison. Après trois ans de détention, il est remis en liberté. Mais quelques mois plus tard le tribunal de Berne ouvre les débats sur l'affaire de la «Lesas». A la première audience, l'arrestation de l'accusé est décidée. Le procureur demande la condamnation à deux ans de prison. Les jurés en ont décidé autrement, mais l'issue étant incertaine et la condamnation restait une possibilité avec laquelle l'accusé devait compter. Il est entendu qu'à Neuchâtel on traitera une troisième affaire, celle de Belgique. Mais il ne s'agit pas d'un récidiviste. Il y a un ensemble de faits qu'on reproche à un homme et au moment où la justice intervient, l'activité de l'homme est arrêtée. Il serait logique et juste de traiter l'ensemble des faits pour arriver à un jugement qui crée pour l'accusé une situation nette : soit le retour à la liberté, soit la condamnation à tant d'années de détention. Un récidiviste sait ce qui l'attend dans le cas où il tombe de nouveau entre les mains de la justice. Mais l'accusé Guinand dont le passé est jugé subit le sort d'un récidiviste. C'est injuste, c'est inhumain, c'est de la torture. Imaginez-vous cela : Trois procès, dont chacun dure plusieurs semaines et qui ont lieu à plusieurs années d'intervalle. La société doit défendre la justice et être juste même envers un accusé. Celui-ci, s'il est coupable, a le droit de connaître son sort et de savoir à quelle date il aura définitivement recouvré la liberté. Guinand est resté trois ans en prison à Neuchâtel avec l'incertitude sur son avenir, la première peine purgée. Il est marié, il a un enfant. L'incertitude planait également

sur son foyer et elle existe encore puisqu'il y aura ce troisième procès.

C'est la procédure qui est fautive. Je ne suis pas juriste et ne puis donc indiquer avec autorité le remède à appliquer à la procédure. Je constate l'injustice évidente. Là, je suis sur un terrain solide. Il me semble que les juristes pourraient profiter du cas Guinand pour discuter le problème qui est de portée générale. Je pense et j'espère que le Code pénal fédéral qui est en préparation simplifiera déjà les choses et j'invite les adversaires de ce code à la réflexion sur l'injustice de la procédure selon les codes cantonaux. Un accusé auquel on reproche des délits dans deux ou plusieurs cantons de son pays commis dans une même époque doit être jugé une seule fois et selon un seul et unique code. Je vais encore plus loin et souhaite une entente internationale pour qu'un homme accusé dans plusieurs pays soit jugé par un seul pays, par celui qui lui reproche les délits les plus graves et que le tribunal de ce pays soit en possession des autres dossiers. Voilà la véritable justice : juger un homme dans l'ensemble de son cas. Il y a un obstacle d'ordre pratique, le surcroît de travail de la justice. La lenteur de la procédure s'explique de ce fait. Mais là aussi il y a un remède à appliquer. L'augmentation du nombre des juges d'instruction signifie aussi une augmentation des dépenses, seulement, là où la justice est en cause, vouloir être économe peut être un tort moral. En plus, il y a des juristes chômeurs. Il n'y a pas trop d'hommes, il n'y a pas trop peu de travail, mais nous n'arrivons pas à créer l'équilibre.

II.

Dans le procès Guinand, il a surtout été question des «pots de vin». Ce n'est pas un délit pénal mais une question de mœurs d'affaires, du moment qu'il n'y a pas de corruption de fonctionnaires. Le procès a peut-être à tort été jugé sensationnel sous ce rapport, car il s'agit de mœurs pratiquées par d'autres que par Guinand et quiconque touche au monde des affaires connaît déjà l'importance qu'y jouent les «pots de vin». Il y a même un très grand conflit de conscience. Souvent, il s'agit ou bien de renoncer à une affaire ou bien de faire des cadeaux. Cela peut devenir une question d'existence. Trop longtemps, en Suisse, on a été fier de ce que ces mœurs courantes à l'étranger ne se pratiquent pas chez nous. On a encore fermé les yeux quand ceux-ci auraient dû être ouverts depuis longtemps. N'y avait-il pas une certaine hypocrisie ? Ou alors c'était de l'ignorance coupable.

Le procès Guinand a été un avertissement public. Des hommes ont dû trembler de peur que leur nom soit cité. D'autres savaient très bien que, comme Guinand, ils pourraient être dénoncés au pays. Il y a ceux qui distribuent les «pots de vin» et ceux qui les acceptent. Les uns sont-ils moins coupables que les autres ?

Nous nous trouvons devant une œuvre d'assainissement à entreprendre. C'est une lutte qui engage tout le monde. Dans une atmosphère générale saine, l'homme individuel n'osera même pas faire l'offre d'un «pot de vin».

(La Patrie Suisse).

Walter Marti.

Résultats provisoires de la Foire suisse d'échantillons

La XVIIe Foire d'échantillons a été un succès. La statistique précise n'a pas encore été établie, mais tous les jugements sont concordants. A l'augmentation des exposants (1157 contre 1123 en 1932) a correspondu une augmentation encore plus sensible dans la vente des cartes d'acheteurs (90.000 contre 75.000) et des cartes de visiteurs (30.600 contre 29.000). La fréquentation de la clientèle indigène s'est donc accrue de plus de 12 0/0. Les acheteurs venus de l'étranger (abstraction faite du rayon local de 50 km.) ont passé de 785 à 927, et se répartissent entre 19 Etats européens et 8 Etats d'outre-mer. D'Allemagne sont venus 421 acheteurs (346), de France 198, d'Autriche 99, d'Italie 55.

L'affluence des visiteurs et simples curieux a été très grande, grâce en partie au temps superbe qui a régné presque sans interruption. Les deux dimanches ont marqué les apogées de l'animation. Le second, il y a eu environ 50.000 visiteurs; le bureau de contrôle des C. F. F. a estampillé ce jour-là près de 24.000 billets; près de 10.000 autos sont arrivées de toutes les directions; la cour de motos organisée en rapport avec la foire des articles

broger l'article 31 relatif à la liberté du commerce, et de l'industrie.

En raison de l'urgence d'une protection étendue des classes moyennes qui vivent du commerce et de l'industrie et vu la menace qui pèse sur elles, le Conseil fédéral est invité à élaborer sans retard, dans le sens indiqué, une loi générale ou des lois partielles pour protéger les arts et métiers et améliorer leur sort.

de sports a contribué à attirer un nombreux public. Le soir, 17 trains spéciaux ont ramené les curieux chez eux.

Pendant les dix jours de la Foire, les C. F. F. ont organisé 77 trains spéciaux, utilisés par 28.000 personnes. Le total des billets estampillés à la Foire a été de 68.000. L'animation a été intense non seulement dans les Halles, mais dans les restaurants, dans les trams, qui ont enregistré de nouveaux records, et au Jardin zoologique, qui a eu près de 26.000 visiteurs.

Enfin — et c'est l'essentiel — au point de vue des affaires conclues et de l'efficacité de la propagande, la plupart des exposants sont satisfaits, beaucoup très satisfaits des résultats acquis. Mes informations personnelles coïncident sur ce point avec les renseignements officiels communiqués par la rédaction, et avec les enquêtes de divers journalistes. L'impression générale, en tout cas pour le marché intérieur, est très encourageante. Le succès a presque toujours répondu à l'attente; il a souvent dépassé les espérances les plus optimistes. Le correspondant commercial des *Basler Nachrichten* s'estime en droit de conclure :

« De puissantes énergies économiques sont de nouveau en mouvement, procurant du travail et un gagne-pain à des milliers d'ouvriers. »

(Journal de Genève).

H. M.-R.

Souscrivez un abonnement :

Le
JOURNAL SUISSE D'EGYPTE
ET DU PROCHE-ORIENT

vous remercie de cette preuve de sympathie et d'intérêt.

La Suisse à l'Etranger

Une belle manifestation suisse à Nantes

Le secrétariat de Suisses à l'étranger communique :

La Foire commerciale de l'Ouest, à Nantes, vu s'ouvrir, pour la première fois, un stand officiel suisse de renseignements, dû à l'heureuse initiative de M. W. Senger, chancelier du consolat de Suisse. Pour en rehausser l'effet, M. Senger a organisé, avec l'appui du consul de Suisse, M. Kerr, une «Journée suisse», à laquelle ont assisté MM. Blaser, directeur de l'Agence parisienne des C. F. F., G. de Pury, secrétaire général de la Chambre de commerce suisse à Paris et un grand nombre de Suisses de l'arrondissement consulaire.

M. Masnata, directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale à Lausanne, a démontré, devant un millier de personnes, que la Suisse, souvent considérée à l'étranger comme un pays agricole et le type de l'Etat industriel, qui, pour vivre, doit être constamment à même de payer ses importations de matières premières et de produits alimentaires par des exportations de produits fabriqués. Si, en temps normal, le déficit qu'accuse re-

gulièrement la balance du commerce est facilement comblé par certains éléments invisibles, par le tourisme, par le revenu des capitaux placés à l'étranger etc., il n'en est pas de même en temps de crise. C'est pourquoi, en présence des difficultés actuelles, la Suisse, qui ne trouve pas un marché intérieur suffisant pour écouler une bonne partie de sa production, est contrainte de recourir à une autre formule économique, celle de la réciprocité avec les pays auxquels elle continue à passer régulièrement ses commandes. Or, la France est justement un des pays qui trouvent encore en Suisse un excellent débouché. La Suisse est de beaucoup le plus grand consommateur de produits français par tête d'habitant. Elle est restée, en chiffres relatifs, un marché plus important que la plupart des autres pays avec lesquels la France est en relations commerciales. La France a donc tout intérêt à user de réciprocité vis-à-vis de la Suisse, tant il est vrai que la prospérité des uns dépend de celle des autres.

Au cours du banquet, le chancelier du Consulat suisse de Paris, M. Senger, le président de la Chambre de commerce suisse à Paris, M. de Pury, et M. Masnata ont encore pris la parole.



WINDSOR PALACE HOTEL

ALEXANDRIE

Descendez au Windsor Palace.

C'est l'Hôtel qui vous donnera

le plus de satisfaction.

100 chambres,

80 avec salle de bains.

Position idéale

KING DAVID HOTEL
JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930

200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES

PRIX MODÉRÉS

Ouvert toute l'année

FUMEZ

SOUSSA

et utilisez vos coupons

Atelier de réparation

SILBER RADIO

7, Rue Fouad 1er. = Tél. 7090.

sous la direction d'un technicien spécialiste de T. S. F. examen gratuit de tous postes récepteurs, réparations garanties, construction des antennes spéciales anti-parasitaires, en stock lampes et pièces de rechange pour tous les systèmes d'appareils, une réparation de notre atelier équivaut à une garantie authentique.

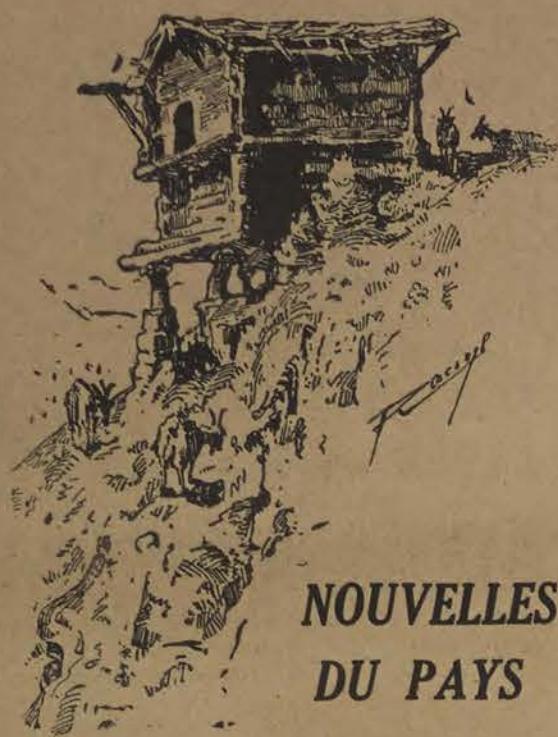


TEXACO

MOTOR OIL

Société Egyptienne des Pétroles, "S.E.P."





NOUVELLES DU PAYS

Un gros sinistre à Münster

Une violente explosion s'est produite à la distillerie Dolder-Troxler à Münster (Lucerne). Le bâtiment a été démoli. L'explosion a été suivie d'un incendie qui a complètement réduit en cendres le bâtiment de la distillerie. Les machines sont à peu près inutilisables. Une dizaine d'hectolitres d'alcool et de l'eau de vie ont été détruits. L'activité des pompiers a été limitée à sauver les bâtiments voisins, dont nombre de fenêtres ont été brisées.

Le scrutin du 28 mai

Le comité cantonal d'action pour l'adaptation des traitements du personnel fédéral et contre l'initiative socialiste d'un impôt de crise s'est constitué à Bâle... Il groupe des représentants des associations économiques et des partis politiques. Le président de ce comité est M. Carl Kœchlin, président de la chambre de commerce de Bâle, le vice-président le Dr. Henri Iselin.

Pour la protection de l'ordre constitutionnel

Le comité directeur du parti radical du canton de Zurich, s'étant mis en rapport avec des délégations d'associations patriotiques, a décidé de lancer une initiative populaire pour la protection de l'ordre constitutionnel.

Cette initiative contient notamment le principe suivant :

« Des éléments qui appuient les efforts ou qui appartiennent à des associations qui tendent ou préparent le renversement par la force de l'ordre constitutionnel, ne pourront être éligibles comme membres des autorités et ne pourront revêtir aucune fonction dans l'administration de l'Etat, des districts et des communes. Qui-conque fait partie des autorités ou revêt de telles fonctions, mais n'est pas éligible selon le principe mentionné, sera sans autre, dès l'acceptation de l'article constitutionnel, éliminé de ces fonctions en perdant tout droit à une indemnité. »

L'affaire de la Banque de Genève

Le procureur général du canton de Genève a pris ses réquisitions dans l'affaire de la Banque de Genève. Il a renvoyé devant les assises pour escroqueries et tentative d'escroqueries, Jacques Miéville, ancien directeur, Alexandre Moriaud, ancien conseiller d'Etat, délégué auprès du Conseil d'administration, ainsi que les anciens administrateurs Jacques-E. Goss, Albert Och, Louis Badan, David Broillet, Donat Dupont, Gustave Hentsch, Pierre Carteret.

D'autre part, il demande à la Chambre d'instruction de prononcer un non-lieu en ce qui concerne Paravicini, Chavannes, Blanchet, Baezner, Audéoud et Jeandin.

Le Tribunal de première instance se réunira pour désigner le juge, qui sera chargé de diriger les débats.

La question corporative

La Fédération genevoise des corporations a adressé à M. Schulthess, chef du Département fédéral de l'économie publique, une lettre dans laquelle elle se félicite des dispositions favorables manifestées à l'égard de la question corporative. Par la même occasion, elle fait savoir au président de la Confédération que deux délégués ont été désignés par elle, un représentant des groupes d'employés et un représentant des groupes patronaux, afin de mettre à la disposition des autorités le fruit de plusieurs années d'expériences pratiques dans le domaine corporatif, ex-

périences sans lesquelles toute discussion risque de s'éterniser dans la théorie, de se confiner dans le domaine économique ou de devier sur le plan politique. La corporation demande sa reconnaissance juridique et de droit public. Il importe d'en faire l'étude approfondie avant toute intervention de l'Etat ou modification constitutionnelle.

La condition des Suisses en Allemagne

On mande de Berlin à la *Neue Zürcher Zeitung* que les pourparlers entamés actuellement à Berlin pour régler la question du séjour et des conditions d'admission de Suisses pour travailler en Allemagne ont fait bien des progrès. On pense qu'ils aboutiront cette semaine à un accord. La situation des travailleurs dans les deux pays a été examinée.

Le fait qu'on a prolongé du 1er mai 1933 au 1er juillet de cette même année le nouveau décret maintenant en vigueur tous les contrats conclus entre entrepreneurs et ouvriers ou employés, est d'une grande importance et a ainsi atténué les craintes qui avaient été exprimées à cet endroit.

Les manœuvres de la Brigade d'infanterie 1

C'est par un temps radieux que les manœuvres de la brigade d'infanterie 1 se sont terminées.

A 5 h. du matin, le parti rouge qui avait été, comme on le sait, renforcé la veille par le bataillon 6, a déclenché une forte attaque contre les positions de Bleu, qui s'était solidement retranché dans la région de Denezey. Bleu résista avec acharnement, mais ses premières lignes furent emportées par l'envahisseur.

Un peu après-midi, la cessation du combat était sonnée et, à 13 heures, le colonel Perrier, commandant de la brigade, fit la critique des opérations. Le colonel-divisionnaire Tissot, commandant la 1re division, ajouta quelques mots.

Les unités sont immédiatement parties dans la direction de leurs places de démobilisation où elles arriveront dans la journée.

Les bataillons du régiment 2 étaient cantonnés pour la nuit dans la région de Thierrens, et les unités du régiment 1 à Bottens et dans les environs.

L'état de la troupe continue à être excellent.

Ajoutons que les pionniers-télégraphistes ont, dans le courant de la journée, relevé leurs lignes. Comme nous l'avons déjà dit, ces précieux auxiliaires ont joué, sous le commandement du lieutenant-colonel Carrard, un rôle très appréciable et le réseau qu'ils avaient établi entre Combremont-le-Grand et Cugy était des plus importants. La centrale téléphonique installée à Moudon a fonctionné à la perfection.

Une plainte du Comité suisse d'action

Dans sa séance, le Conseil fédéral s'est occupé d'une lettre du Comité suisse d'action pour le projet concernant l'adaptation des traitements, lettre se plaignant d'une violation des devoirs de service par des fonctionnaires de l'administration postale lors de l'enregistrement et du transport d'envois de ce comité. Le Conseil fédéral a autorisé le chef du Département des postes et chemins de fer à transmettre la plainte à la direction générale des postes, télégraphes et téléphones pour que celle-ci procède à une enquête.

Pour la protection de l'ordre public

Le Conseil fédéral a poursuivi l'examen de la loi spéciale pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité publiques à l'intérieur du pays. Comme plusieurs membres du Conseil étaient absents, aucune décision n'a toutefois été prise. Le projet sera probablement adopté dans son ensemble au cours de la prochaine séance du Conseil fédéral.

Les frigorifiques de Bâle

A Bâle a eu lieu l'inauguration des nouveaux frigorifiques de la gare de Bâle. Participaient à la cérémonie : les autorités bâloises, le corps consulaire, des représentants des C. F. F. et nombre de représentants de chemins de fer étrangers. Ont participé à la constitution : les entrepreneurs francs Bâle, la Kühl-Transitverkehr A.-G. à Leipzig, les lignes de chemins de fer belges-françaises. M. Schrafl, président de la direction générale des C. F. F. a été nommé président de la société, M. Schrafl a donné des indications sur l'entreprise. Il a rappelé que l'installation a coûté 2,3 millions de francs et que Bâle a

ainsi les plus grandes frigorifiques de la Suisse.

Au cours du banquet, M. Schrafl a salué les invités, puis des discours ont été prononcés par M. Ludwig, président du Conseil d'Etat de Bâle-Ville, M. Kœchlin, président de la Chambre de commerce de Bâle, par les représentants des chemins de fer d'Alsace et Lorraine, des chemins de fer allemands, qui ont fait allusion à l'importance des nouvelles installations.

La N. S. H. à Montreux

L'assemblée de printemps de la Nouvelle Société helvétique se réunira à Montreux en l'aula du nouveau Collège, en assemblée publique, M. le professeur W. Rappard, de Genève, et M. le professeur Marbach, de Berne, parleront des finances publiques de la Confédération. Les exposés seront suivis d'une discussion à laquelle M. Musy participera si les circonstances le lui permettront. La partie administrative aura lieu ultérieurement.

Les obsèques du Dr. Sahli

Dans la Cathédrale de Berne ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques du professeur Dr. Sahli, ancien directeur de la Clinique médicale de l'Université de Berne. Les étudiants avec leurs bannières montaient la garde d'honneur autour du cercueil, recouvert de nombreuses couronnes offertes par les autorités, par les sociétés médicales, par l'Université de Berne et les facultés de médecine d'autres universités suisses. Le pasteur Tenger a présidé la cérémonie. Après lui prirent encore la parole le professeur Dr. Arbenz, recteur de l'Université, le professeur Dr. Frey, doyen de la Faculté de médecine, le professeur Dr. Guggisberg, président de la Société cantonale des médecins et le professeur Dr. Naegeli, de Zurich, au nom des anciens assistants et élèves du professeur Sahli.

L'inhumation a eu lieu ensuite au cimetière de Bremgarten.

Le Conseil fédéral a adressé une lettre de condoléance à la famille du défunt professeur Sahli et il s'est fait représenter aux obsèques par le conseiller fédéral Motta.

Débuts de l'Alpar

Trois avions ont pris leur vol de l'aérodrome de l'Altenrhein, dont l'un était arrivé le jour avant avec des représentants de l'« Alpar », afin d'inaugurer la ligne aérienne St-Gall-Berne, exploitée en commun par la société de navigation aérienne de la Suisse orientale et l'« Alpar ».

Les landsgemeinde de 1933

A Stans (Nidwald) la Landsgemeinde a réuni plus de 2500 citoyens. Après le discours d'ouverture du landamman, Dr. Gabriel, elle a désigné comme landamman M. Z'gragen, jusqu'ici landesstatthalter, et comme successeur de ce dernier le Dr. Gabriel.

A Sarnen (Obwald) la Landsgemeinde a réuni trois mille citoyens. Elle a nommé landamman le conseiller aux Etats Amstalden et statthalter M. C. Stockmann.

A Appenzell (Rhodes-Intérieures) la Landsgemeinde d'Appenzell s'est déroulée au chef-lieu, par un beau temps et en présence de nombreux citoyens.

Nos Suisses à l'honneur

Nous lisons dans la « Gazette de Lausanne » à propos du doctorat conféré à M. A. Reinhart :

« Nous sommes des personnes à qui l'Université de Zurich a conféré le diplôme de « Doctor honoris causa », à l'occasion du centenaire de sa fondation, nous avons eu le plaisir de relever le nom de M. Alfred Reinhart, de Winterthour, qui a laissé d'excellents souvenirs aux condisciples de ses années d'études à Lausanne, et qui, à plus d'une reprise, a réparti de généreux dons entre différents établissements philanthropiques de notre ville. M. Alfred Reinhart qui est, à Alexandrie d'Egypte, à la tête d'une importante maison d'exportation de coton, rend à la colonie suisse de cette ville d'inappréciables services, soutenant les écoles, la paroisse réformée et d'autres institutions de bienfaisance. Près de la maison de campagne qu'il habite en été au pied de l'Albis, il entretient complètement un asile qu'il a créé en faveur d'enfants que leur intelligence ou leur caractère rendent imprévisibles ou indésirables dans les établissements destinés à de plus privilégiés. Nous sommes d'autant plus heureux de nous associer aux félicitations de ceux de ses contemporains qui ont avec lui porté la casquette blanche à Lausanne, que sa modestie a toujours laissé ignorer parmi nous ce que sa main droite cachait à sa main gauche. »

Nous lisons également à propos de la nomination de notre ami M. Ch. Muller :

M. Charles Muller-Soutter, fils de M. Charles Muller, à l'Aigle, qui poursuit une brillante carrière dans l'hôtellerie en Egypte, où il est fixé depuis nombre d'années, vient de voir ses capacités professionnelles appréciées une fois de plus à leur pleine valeur. Le Conseil d'administration de la Société des « Egyptian Hôtels » à laquelle M. Ch. Muller est attaché, et qui comprend les plus grands établissements hôteliers de Basse et Haute-Egypte, ainsi que le plus récent et le plus vaste hôtel de Jérusalem, vient d'appeler notre compatriote à la direction générale des hôtels de la société.



MEDAILLE D'OR à l'exposition du Caire de 1931

Suisses d'Egypte
au passage au Caire
n'oubliez pas de visiter
les Salles d'Exposition

G. PAVID & Co
Rue Elfi Bey, Le Caire

notre compatriote y expose
les derniers modèles
"PEUGEOT" et "DODGE"

ainsi que les célèbres appareils
de Radio U.S. "APEX"

Patins "MATADOR"

Facilités de paiement

Maison Suisse de confiance

Garage, location, pièces de rechange
réparations — huile — benzine

1923 By Appointment to H.M. King George V 1923

CHAMPAGNE

Charles Heidsieck
REIMS

FINEST EXTRA Q^o EXTRA DRY

E. LINDI Le CAIRE, 3, Rue Manchaet el Kataba. - Téléph. 54133
AGENT GÉNÉRAL ALEXANDRIE, 33, Rue Chérif Pacha. - Téléph. 34-39.

J. G. JACOT - DESCOMBES,
INGÉNIEUR
ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.
Adresse Télégr. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de :
S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.
Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur,
Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques.
Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.
Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich
LÄNDIS & GYR S. A., Zoug, Compteurs électriques.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.
Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.
Elaboration de Devis. -- Inspections, Contrôle, Surveillance.

Hôtel Victoria
OBERHOFEN - Lac Thoune

Bonne Maison de familles.

Ouverture du 15 Mai au début d'Octobre.

Prix de pension Fr. 10.- à Fr. 15.- par jour.

Direct. TH. GRAEUB (du Grand Hôtel - Helouan)

Une nouvelle conception du plaisir dans un appareil de Radio

RCA

Pour vous qui désirez une SENSATION dans votre maison, pour vos amis, dans vos fêtes familiales, achetez un APPAREIL RCA, modèle R24A, au nouveau CIRCUIT INTRAVARIO, nouvelle patente exclusive de la RCA (RADIO CORPORATION AMERICA)

C'est un RADIO parfait soit par son nouveau circuit, soit par le style de son meuble.

Une simple audition vous convaincra. Nous vous montrerons le dos de l'APPAREIL, et ferons ressortir les preuves visibles du CIRCUIT qui s'y trouve..... fait prouvant des qualités inhérentes à tous les appareils de RADIOS R.A.C.

Intravario

AGENTS EXCLUSIFS
M. L. FRANCO & Co
Magasins d'Exposition
ALEXANDRIE, Tél. 6557 Rue Toussoun Pacha No.7. — CAIRE, Tél. 45432, Rue Kasr El Nil No. 26
PORT-SAID, "Radio Gramo Hall" Avenue Farouk.
Ventes à paiements mensuels

AMATEURS de T. S. F. UN RADIO

NORA

vous offre
le maximum de plaisir

En vente chez :
J. CALDERON
LE CAIRE : 118, Rue Emad El Dine.
ALEXANDRIE : 18, Rue Chérif Pacha.

Facilités de paiement

Nestogen
Lait en poudre demi-gras fabriqué par NESTLÉ, le seul aliment pour les enfants intolérants au lait maternel, en raison de sa composition dextri-maltosée.
Demandez l'avis de votre médecin. Produit se conservant parfaitement.

Banque Belge et Internationale en Egypte
Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.
Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000
Siège Social au Caire: 45, rue Kasr el Nil.
Siège d'Alexandrie: 10, rue Stamboul
Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.
La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

Banque Commerciale de Bâle
Zurich BALE Genève
Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000
Toute opérations de banque aux meilleures conditions.
Affiliation en Egypte: BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE
Représentant à Alexandrie: R. L. DELAQUIS

HOME INTERNATIONAL
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE
PENSION POUR JEUNES FILLES
PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre
Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche

SOCIÉTÉ SUISSE pour la Construction de Locomotives et de Machines WINTERTHUR
Moteurs Diesel S.L.M. Winterthur verticaux et horizontaux
Moteurs à Gaz et Gazogènes "S.L.M. Winterthur"
Compresseurs rotatifs et Pompes à vide "S.L.M. Winterthur"
Installations fixes et transportables
Installation de Moteur Diesel S.L.M. WINTERTHUR.
Agents exclusifs: **The Egyptian Engineering Stores**
Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli B.P. 43. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télég.: AZIZ
Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

National Bank of Egypt
Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.
Capital: Lstg. 3.000.000
Réserves: Lstg. 2.950.000
SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE
Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.
Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto
Société Anonyme Egyptienne
Capital souscrit L.Eg. 1.000.000
versé " 500.000
Réserve ordinaire " 27.000
SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE
Sièges: ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales: DAMANHOUR - MANSOURAH
Agences: BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.
Bureau Cotonniers: ABOU-KERKAS — ABOUTIG — BENHA — B BEH — DEIROUT FACHN — FAYOUM — GUIRGUEH — KAFR EL ZAYAT — MELLAOUI — TAHTA.
FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN
Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000 000
Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.
EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital: 400 Millions de Francs entièrement versés
Réserve: 448.000.000 de Francs.
AGENCE D'ALEXANDRIE: Rue Chérif Pacha No. 11
LE CAIRE: Rue Maghraby, No. 22.
à PORT-SAID: Avenue Fouad 1er et Rue Quai Eugénie
Dépôts de fonds à vue et à échéance Fixe, Achat et vente de Change Etranger, Emission de Lettres de Crédit, Paiements Télégraphiques, Ouvertures de Comptes-Courants Garantis, Recouvrement d'Effets de Commerce.
Garde de Titres, Colis, Objets précieux, etc., Ordres de Bourse sur toutes places. Paiement de Coupons.
Vente au Guichet de Valeurs de Placement; Obligations à lots: Crédit Foncier Egyptien 3 1/2, Ville de Paris - Crédit Foncier de France - Bons Panama à lots.

Le coin du sourire
Un monsieur entre dans un magasin de musique.
— Vendez-vous des morceaux de piano ? — demande-t-il à un employé.
— Non, Monsieur, nous ne vendons que des pianos entiers.

— Mon cher ami, prêtez-moi vite cent francs, j'ai laissé mon porte-monnaie à la maison et je n'ai rien sur moi.
— Je n'ai pas cent francs, mais je peux vous indiquer un moyen certain de les avoir.
— Vous êtes toujours aimable.
— Voici 30 centimes, prenez l'autobus et courez chez vous chercher votre porte-monnaie.

— Papa est-ce que les poissons dorment ?
— Evidemment, s'ils ne dormaient pas, à quoi servirait le lit de la rivière ?

— Hôtelier, on ne mange guère à votre table d'hôte !
— Vous vous y habituez ici, c'est surtout le grand air qui vous nourrit !

Papa. — Dis-moi ! Toto ! Que préfères-tu?... un petit frère ou une petite sœur ?
— Toto. — Ah ! Tu sais ! Si ça ne fait rien à maman, j'aimerais mieux un cheval mécanique.

La Commère. — Qu'est-ce qu'il a donc fait, celui-là, qu'ils l'emmènent au violon ?
Le Passant. — C'est un poivrot ! Il a bu 7 demis et un cinquième de rhum en attendant sa moitié!... alors, maintenant on l'emmène au quart !...

André montre son cahier de classe.
Les notes varient de 1 à 5. Tout à coup maman découvre un zéro.
— Pourquoi ce zéro, André ?
Mais André ne s'émeut pas pour si peu :
— Tiens ! c'est pour changer, maman !

AUTOMOBILISTES C. DENIS JACQUILLARD
Spécialiste du pneu
Doublage et Réparation des Pneumatiques et Chambres à air
Pneus neufs
Réparations Mécaniques d'Automobiles
18, rue Borsau / Tewfikieh / Imm. Gaage Semi amis / Tél. 44767
Consultez le, vous serez toujours satisfait. Garantit son travail.

CHALONS
La Maison de Qualité
20, Rue Chérif Pacha
VISITEZ SES NOUVEAUX MAGASINS
Vous y trouverez toujours les nouveautés les plus en vogue.

Société Misr pour l'Exportation du Coton (EX LINDEMANN) ALEXANDRIE
Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr Boîte Postale 357
Adresse Télégraphique: "MILCOTON"
Correspondants: LINDEMANN & Co. Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40
Agents Généraux pour le Continent: MERKLE & Co. Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...
Suisse pour passer en famille une journée heureuse et saine. Venez au Mariout, descendez à IKINGI à l'Esbeih Suisse, chez l'ami MULLER.
Une bonne cave, une bonne cuisine, un bon accueil.
Il y fait toujours Dimanche...

OSCAR GREGO ASSURANCES
ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106
LE CAIRE: Tél. 3813 - B.P. 934
Incendie - Transports Maritimes - Fluviaux - Terrestres - Automobiles - Accidents et Maladies - Collectives Ouvrier - VIE - Responsabilité Civile - Bagages - Vol - Bris de Glaces - Valeurs et Numéraires par Poste et par Messenger - Emeutes - Infidélité.
Effectués auprès des Compagnies: CALEDONIAN INSURANCE Co. (Compagnie d'Assurance fondée en 1845). THE NETHERLANDS (Compagnie d'Assurance fondée en 1845). FATUM (Compagnie d'Assurance contre les accidents). "LEVANT"
Insurance and Reinsurance Coy et au Lloyds.
Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte: Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs, Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

"Aux délices"
29, Boulevard Ramleh. - Phone 5431
Les meilleures pâtisseries
Les gâteaux les mieux réussis
LA PATISSERIE DES VRAIS CONNAISSEURS

DRESDNER BANK
FONDÉE EN 1872 - Capital & Réserves R.M. 250.000.000
171 SUCCURSALES. — En Egypte: LE CAIRE - ALEXANDRIE
En Turquie: DEUTSCHE ORIENTBANK FILIALE DER DRESDNER BANK, Istanbul-Stamboul, - Galata, Izmir.
BANQUES AFFILIÉES:
BANCO GERMANICO DE LA AMERICA DEL SUD (DEUTSCH-SUED-AMERIKANISCHE BANK) avec Sièges en Espagne, Argentine, Paraguay, Chili, Mexique, Brésil.
MERCURBANK - WIEN, avec Sièges en Autriche.
SOCIETATEA BANCARA ROMANA, (RUMAENISCHE BANKANS-TALT) avec Sièges en Roumanie.
PROEHL & GUTMANN, Amsterdam.
AKTIEN-GESELLSCHAFT "LIBAUER BANK", à Riga et Libau.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg.
Toutes Opérations de Banque
Correspondants dans le monde entier

The Land Bank of Egypt
BANQUE FONCIÈRE D'ÉGYPTE
Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.
Siège Social à ALEXANDRIE
CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RESERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000
Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.
Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

La Bâloise
Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
Une des plus anciennes
Compagnies Suisses, Etablie en 1863
Agents Généraux pour l'Egypte:
R. OTT & Co.
3, Rue Pirona - Alexandrie - B.P. 88
Sous Agents au Caire: ALBALI & Co.
Rue Emad El Dine, Imm. "T"
Tél. 50919 - B. P. 41
Sous-Agent à Port-Saïd:
DENIS N. MARKETTOS
9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN
(Société Anonyme Suisse)
CAPITAL: Francs. S. 2.250.000.
OBLIGATIONS: Francs. S. 5.000.000.
SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifein (Le Caire)
SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)
AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments
Société Anonyme des CEMENTS d'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hérouan
Siège Social: LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.
Téléphones Ataba 46023-46024-46025
Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397
Téléphone A. 5589
Ciment Portland Artificiel
Garanti conforme aux exigences du British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien —
CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE
PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano
Société Anonyme Egyptienne
Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000
Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE
Filiales: Alexandrie, Le Caire, Benha, Béni-Mazar, Béni-Souef, Fayoum, Mansourah, Mit-Ghamr, Minieh et Tanta.
Toutes les opérations de Banque
Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz
CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1^{er} versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90
CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.
1^{er} versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55
LEBON & Cie.
Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

Pour tous vos achats de Papiers d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres
Adressez vous à la maison.
Elle Banoun & Max Feigenbaum
Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL
Prix défiant toute concurrence
Adresse Télég.: BULWARK

En Egypte

Au banquet de la Fédération Egyptienne des Industries

Sedky Pacha, dans une lettre, expose la politique économique du Gouvernement

Comme chaque année le banquet de la Fédération Egyptienne des Industries a remporté le plus vif succès. Tous les directeurs des grandes administrations et des sociétés, les directeurs des industries et des grandes affaires d'Egypte y assistaient. Mais, cette année, S.E. Ismail Sedky pacha, Président du Conseil et Ministre des Finances, n'a pu assister à ce banquet. Toutefois, il a adressé à M. Henry Naus Bey, Président de la Fédération, une lettre dans laquelle il expose la politique économique du gouvernement égyptien. Henri Naus Bey a donné lecture de cette lettre, conçue dans des termes concis et précis.

Lettre du Président du Conseil :

« Mon cher Président et ami, « Il m'eût été très agréable de participer, comme d'habitude, au banquet annuel de la Fédération, heureuse tradition qui réunit ceux qui sont à la tête de l'industrie égyptienne et ceux qui ont à cœur son développement, pour faire le point et marquer les étapes accomplies. Mais, quelque désir que j'en aie, mon état de santé m'en empêche.

« Je sais cependant, que ce que l'on attend du Chef du Gouvernement, Ministre des Finances, ce n'est pas tant sa présence que l'exposé de sa politique et il me plaît de vous dire, mon cher Président et ami, que la politique, à laquelle du reste vous collaborez si activement, vous et la Fédération, sera toujours poursuivie. Notre politique économique, vous le savez, ne saurait être taxée de protectionnisme à outrance telle qu'elle est pratiquée dans plusieurs pays, et qui a abouti à des conséquences si fâcheuses du point de vue du commerce international. Notre politique n'a aucun caractère artificiel : c'est une politique souple, adaptée aux véritables possibilités du Pays et s'efforçant d'aménager et de mettre à profit ses ressources véritables, et d'où se trouve bannie toute pensée de porter ombrage à quiconque. Elle est simplement conçue dans le désir de profiter de tout ce que le Pays peut offrir de ressources et de possibilités.

« Aussi, les observations générales et les amères critiques que l'on entend formuler au sujet des excès tarifaires et des barrières douanières, qui constituent autant de restrictions et d'entraves à un libre développement des échanges internationaux ne sauraient nullement s'appliquer à nous parce que notre politique a su éviter les mesures artificielles, les excès et les exagérations.

« Ceci sera pour nous le leit-motiv de notre action pour l'avenir. Les enseignements du passé et les bons résultats acquis pendant les trois années de l'application d'une politique saine nous serviront de guide pour l'avenir et je suis persuadé qu'elle produira les mêmes excellents résultats.

« Cela dit, je suis particulièrement heureux de faire ressortir la belle part que la Fédération des Industries a prise au développement économique de l'Egypte industrielle.

« La Fédération Egyptienne des Industries a d'abord exercé la plus bienfaisante action morale. Par l'esprit objectif et réaliste qui l'anime, elle a eu le bonheur de créer un lieu de solidarité fructueuse entre tous les membres de la grande famille industrielle, sans aucune distinction. Le Gouvernement Egyptien se réjouira de l'affirmation de plus en plus grande de ce lien. Il y contribuera dans toutes les occasions qui s'offriront à lui.

« L'œuvre matérielle et constructive de la Fédération lui constitue des titres à l'appréciation du Gouvernement et du Pays, que nous sommes heureux d'affirmer.

« C'est dans ces sentiments, qu'au nom du Gouvernement, je forme des vœux les meilleurs pour le succès de la Fédération Egyptienne des Industries qui trouvera toujours l'appui le plus bienveillant auprès des autorités gouvernementales, dans l'œuvre du progrès et de prospérité qui anime tous ceux qui servent de grand cœur notre chère Patrie.

« Sous l'égide de Sa Majesté le Roi, dont le règne marque les plus belles réalisations, dont toutes les pensées se consacrent au bonheur de Son Peuple, nous pouvons bien augurer de l'avenir.

« Croyez, mon cher Président et ami, à mes sentiments les plus cordiaux.

Ismail Sidky.

Au dessert, M. Naus Bey se leva et prononça le discours dont nous reproduisons la péroraison suivante :

L'activité de la Fédération Egyptienne des Industries

« J'en reviens maintenant à la Fédération :

« Elle a tenu aujourd'hui, sa onzième Assemblée Générale :

« Onze années d'existence féconde, qui constituent une longue période de solidarité — soutenue seulement par l'enthousiasme et les contributions de ses adhérents.

« Des organismes similaires jouissent ailleurs de l'appui financier de l'Etat, de droits et de devoirs dont l'exercice leur apporte des revenus secondant leur action.

« Une aide similaire activerait nos moyens — elle nous est promise. A notre fierté d'avoir grandi par nos seuls sacrifices — s'ajoute maintenant l'espoir d'un soutien effectif — favorisant notre mission.

« Celle-ci, consiste à fournir aux services techniques et administratifs de l'Etat ainsi qu'au public, avec toute l'objectivité nécessaire, l'appui de notre expérience journalière dans le domaine industriel, en vue des réformes législatives et administratives tendant à promouvoir le progrès économique du Pays.

« L'activité de la Fédération s'est exercée avec la plus grande efficacité au profit de l'ensemble du monde industriel et des groupes corporatifs affiliés. Elle a puisé son crédit dans la modération qu'impose le souci d'une économie sagement entendue.

« Enseignement efficace fut l'intervention de la Fédération dans l'élaboration et la mise au point des divers projets législatifs intéressant directement ou indirectement l'économie nationale. A cet égard, nous avons enregistré avec joie la consécration officielle du rôle éminentement utile de notre organisme. Le Gouvernement nous a demandé de participer d'une façon permanente, par nos délégués à l'application de certains projets de loi, à certains organismes et conseils d'Etat, marquant ainsi le caractère d'utilité publique de notre Fédération.

« Depuis trois ans, l'Administration des Chemins de Fer avait tendu son effort vers une adaptation des tarifs aux exigences économiques du Pays. Elle n'a pu réaliser ce programme aussi promptement qu'il eût été souhaitable. Des tarifs ferroviaires trop élevés, issus des circonstances antérieures donnèrent naissance à des concurrences, parfois déréglées, d'autres moyens de transport. Ces rivalités qui n'étaient pas toujours normales, provoquèrent une réaction de l'Administration, à trouver la défense de ses intérêts dans un abaissement très grand des tarifs. Le temps et d'opportunes réglementations ne permettant pas le désordre et n'entravant pas le progrès — doivent concilier la collaboration du Rail, du Fleuve et de la Route — en conservant aux trois modes du système circulaire — ses affectations les plus rationnelles.

« Maintenant que l'Administration des Chemins de Fer a conquis son autonomie budgétaire, elle se trouve munie de moyens propres et d'une liberté d'action, qui faciliteront le règlement des problèmes vitaux qui appellent sa très grande attention.

« Le monde des affaires saluera de toute sa sympathie réaliste, n'ayant aucun élément à la vie des transports aisés, rapides, économiques, qui sont des éléments essentiels de prospérité.

« Notre œuvre de solidarité économique égyptienne s'est également affirmée au sein même des Chambres affiliées pour coordonner des intérêts particuliers, dont la divergence apparente avait été ou est encore exagérée, sous la pression de la crise.

« Sans faire double emploi avec le compte rendu de l'activité de notre Fédération pendant l'année 1932, je suis heureux de vous signaler qu'en dépit de toutes les difficultés, l'industrie nationale ne cesse

Un bon conseil

Je suis née en 1907...

Je reviens chaque saison en été, pour prévenir et guérir les affections de la peau. On m'appelle «POUDRE SUISSE». Mon efficacité est devenue proverbiale. Je calme et guéris. Exigez-moi partout et refusez les imitations ou substitutions qui ne sont que des produits sans valeur. Mon amie la «CRÈME BOROLAN» m'accompagne toujours gratuitement. Prenez garde! Nous sommes inséparables.

PHARMACIE WEISER au Caire, ainsi que dans les principales pharmacies et drogueries en Egypte.

de se développer sagement et sans artifice. Elle maintient l'élan que lui ont imprimé le sentiment des possibilités nationales, stimulé par une politique constructive et l'abolition du vieux régime douanier qui, par son caractère simpliste, anti-économique, paralysait toute initiative industrielle moderne.

« L'industrie égyptienne s'est enrichie pendant l'année d'heureuses initiatives et réalisations. D'autres, aussi conséquentes, sont à l'étude ou en voie d'exécution.

« Je rends hommage à la Banque Mirs, dont je salue ici les distingués Représentants, qui sont aussi de précieux Conseils à la Fédération.

« Dans tous ces développements, le monde industriel ne perd pas de vue la nécessité d'harmoniser ses entreprises, avec les besoins de l'agriculture et du commerce égyptien.

« Aujourd'hui, plus que jamais, l'union de tous les intérêts est indispensable pour surmonter les épreuves, la conscience en doit prédominer comme elle s'affirme sur le plan international, où la solidarité des peuples et la coopération qu'elle appelle, s'imposent comme les seuls remèdes au déséquilibre désastreux de l'économie mondiale.

« C'est en confrontant loyalement les intérêts privés et publics sous le signe conciliateur de la coopération, qu'on les protège le mieux.

« La prospérité générale n'est que la résultante d'équilibres partiels et multiples, qu'il faut s'efforcer d'assurer, pour le grand bien commun.

« Par un heureux paradoxe, ce Pays millénaire que nous chérissons, où se confondent noblement les affections filiales et les affections d'élection, inséparables et ferventes, a le privilège d'être un pays jeune et, à beaucoup d'égards, un pays neuf. Son développement demande encore beaucoup de travail et d'enthousiasme à l'effort — qui se manifestent partout, de façon évidente, émouvante souvent.

« Son accession est certaine.

« Les réalisations acquises et sa vitalité, comme sa souplesse à s'adapter aux circonstances les plus diverses, étayent de solides espoirs.

« Notre confiance dans les belles destinées de l'Egypte devient absolue, quand nous reportons notre pensée, toute d'admiration et de respectueuse gratitude, vers l'Auguste Souverain — dont les ambitions patriotiques et l'œuvre généreuse ne connaissent l'autre but et d'Idéal — que le bonheur et la prospérité de Son Peuple.

The Upper Egypt Hotels Coy.

Visitez la Haute-Egypte

et

SEJOURNEZ

à LUXOR

au

Winter Palace

ou

Luxor Hôtel

à ASSOUAN

au

Cataract Hôte

ou

Grand Hôtel

Vous y trouverez dans un cadre merveilleux
TOUT LE CONFORT
UNE EXCELLENTE CUISINE
UNE CAVE RENOMMÉE.

Renseignements par toutes les agences de Voyages et Mr. A. R. Badrutt, Directeur Général de Upper Egypt Hotels Co., Luxor.
en été : Hôtel Margna - Sils - Engadine.



LA PLUS DEMANDÉE
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

NABIL

La plus-vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co. CAIRO

ASSUREZ-VOUS
AUPRÈS DE LA

GENERAL

ACCIDENT FIRE & LIFE
ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient :
BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire
Tél. No. 59842 - 59843 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :
Rue Centrale No. 1, Tél. No. 1556. B. P. No. 647
Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE!

FOR
STRAIGHT-LINE
PERFORMANCE
USE

VEEDOL
MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandria, Tel. 44-37
Cairo, Téléph. 53540



Établissements de Constructions

Mécaniques et Fonderie

D. MARLIA

V. & G. MARLIA, Succ.

181, Rue Choubrah. — LE CAIRE

— Tél. 52472 —



SPÉCIALITÉS :

Machines et accessoires pour les Usines d'égrenage de coton. — Machines spéciales pour l'industrie textile, pour la minoterie, pour la fabrication des carreaux en ciment, etc. — Réparation de tout genre de machines et moteurs. — Poulies et accessoires pour transmissions. Tuyauteries en fonte et en fer. — Chaudronnerie et charpentes métalliques. — Fonderie en tous métaux.

Fournisseurs du Gouvernement et des principales Maisons et Usines en Egypte.

SOCIÉTÉ DU NAPHTHE S. A.

SOUS LA RAISON

A. I. MANTACHEFF & Co.

SIÈGE SOCIAL : GENÈVE, 56, RUE DU STAND

PÉTROLE RAFFINÉ

BENZINE

« TONELINE »

HUILES

pour Autos

« TONELINE »

DIESEL OIL

HUILES & GRAISSES

pour toutes Industries.

ابن خروف



Agence principale pour
l'Egypte, Soudan, Syrie
Chypre et Palestine

ALEXANDRIE :
1, Rue Eglise Debbane
phones 7018 - 7019 - 7020

Succursales :

Caire, Beyrouth & Jaffa

Dépôts et Agences
dans toutes les villes

THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS
pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine : **AU CAIRE (Abbassieh)**

Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 959 - LE CAIRE

Mosseri, Curiel & Co

ALEXANDRIE : 7, Rue de la Gare du Caire.

LE CAIRE : Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

AGENTS-DES MAISONS :

MARSHALL, SONS & Co. Ltd. — Gainsborough

INGERSOLL-RAND & Co. Ltd. — Londres

et des Usines FRIED. KRUPP A.G. d'Allemagne.

DE LA FUMÉE SANS NICOTINE!

80% DE LA NICOTINE ÉLIMINÉS DE
LA FUMÉE. ET NON DU TABAC PAR
UN BOUT-FILTRE CELLULOSE.

AUCUNE COMPARAISON AVEC DES
CIGARETTES « DÉNICOTINISÉES » OU
PAUVRES EN NICOTINE.

Filtera

ED. LAURENS
ALEXANDRIE

P.T. 4,5 NET



Les Suisses en Palestine et en Syrie



EN PALESTINE

Authenticité des Lieux de la Passion

L'Année Sainte, promulguée en vue de commémorer le XIXe. Centenaire de la mort du Christ, rend d'actualité une petite étude sur l'authenticité des quatre lieux où se déroulèrent les scènes les plus saillantes du grand Drame de la Croix : le Gethsémani, le Prétroire, le Calvaire et le Sépulchre.

Le Nouveau Testament est d'un lachisme troublant en fait de renseignements topographiques et cela augmente de beaucoup la tâche des exégètes. Cependant, les textes que l'on rencontre dans les écrits des Synoptiques et de Saint-Jean suffisent, si on sait bien les comparer, à donner les premiers indices de lieu, qui peuvent ensuite être complétés en faisant recours aux détails que sont transmis de génération en génération.

Mais pour affronter une étude de la sorte il faut commencer par débarrasser le terrain d'un préjugé qui survit encore, bien que démasqué depuis longtemps par la critique la plus élémentaire. On doit, donc, renoncer au tableau stéréotypé d'une Ville Sainte entièrement détruite par les légions de Titus, que les rationalistes ont souvent invoqué comme une preuve axiomatique d'une interruption dans la tradition chrétienne en Palestine. L'histoire a désormais fait justice aussi de cette légende. La paranthèse de discontinuité ouverte par les armées romaines dans les annales de Jérusalem a été assez relative et, en tout cas, n'a pas suffi à séparer par une coupure nette les deux époques de la métropole déicide, entre lesquelles se plaça la dévastation accomplie par les légionnaires sous l'enseigne des aigles impériales.

Le Gethsémani et le Prétroire

Les indications qui regardent le théâtre de l'Agonie sont assez claires. L'Évangile nous en a donné le nom et en a fixé la localisation générale, l'indiquant au-delà du Cédron, au pied du Mont des Oliviers et au côté du sentier par lequel Jésus avait coutume de se rendre à Béthanie. En outre, il en a marqué aussi le caractère topographique, en le présentant comme un jardin.

La vénération des fidèles entoura bientôt cette localité qui, de par sa nature, n'était pas exposée à de transformations profondes. Et vers la fin du quatrième siècle, sous l'empire de Théodose I, on y érigea une Basilique dont parle Euthéria. Mais au cours du moyen âge, lorsque le fanatisme islamique défendit aux Chrétiens de visiter même les ruines du Sanctuaire, les souvenirs de la Sœur de Sang furent transportés à l'intérieur d'une grotte voisine. Et ce refuge provisoire ne tarda pas, par un ensemble de circonstances, à remplacer le lieu authentique de l'Agonie.

Cette substitution en bonne foi dura plusieurs siècles dans la croyance commune, jusqu'à ce que les fouilles des Pères Franciscains découvrirent les restes de la Basilique du quatrième siècle et y bâtit un nouveau Sanctuaire sur la Pierre de l'Oraison indiquée par la primitive tradition chrétienne.

La question du Prétroire, au contraire, a donné beaucoup plus de peine aux paléontologues. Etant donné le silence absolu des textes sacrés au sujet de l'endroit occupé par le Tribunal de Pilate où l'on prononça la sentence de mort contre le Christ, et tenant compte de certains flottements de la tradition locale à cet égard, certains savants ont pris parti en faveur du Palais d'Hérode près de la Porte de Jaffa, au site de l'actuelle Citadelle ou Tour de David, tandis que la plupart se rangeait autour de l'Antonia.

Mais, de moins d'après le jugement de plusieurs archéologues, entre lesquelles il faut citer à la première place le Rév. Père Vincent, de l'Ecole Française Biblique-Archéologique de Jérusalem, il paraît que les dernières fouilles faites à l'intérieur du Couvent des Dames de Sion, près de la Flagellation, aient porté un argument décisif en faveur de l'Antonia.

Ces recherches ont, en effet, mis au jour à l'intérieur de la citadelle qui dominait l'esplanade du Temple, une aire de 2.500 mètres carrés couverts de dalles qui lui ont fait donner le nom de cour dallée ou Lithostrotos.

Or, c'est précisément cette qualification populaire dont se sert S. Jean en se référant au Prétroire. Si, donc, le Lithostrotos faisait partie des bâtiments de la forteresse Antonia, alors il s'ensuit que le Tribunal de Pilate a dû être dressé entre l'enceinte de ses murs. Et, comme l'on sait, le chemin de la Croix que les Franciscains dirigent chaque vendredi à Jérusalem commence toujours dans cet endroit.

La question du Golgotha

Les deux lieux les plus importants de la Passion sont le Calvaire et le Tombeau de Jésus. Or leur authenticité n'est pas moins sûre que celle de n'importe quel Sanctuaire de Palestine.

D'abord, il est scientifiquement démontré que, au temps du Christ, le Golgotha se trouvait hors de la ville, dans les environs de la Porte des Jardins. Les vestiges de la deuxième enceinte de la capitale furent, en effet, trouvés au sud et au nord de la Basilique du Saint-Sépulchre qui en renferme l'endroit traditionnel. En outre, la chambre funéraire juive, que l'on voit derrière la rotonde du grand Temple des croisés, comme aussi celle analogue située au nord-ouest de l'édifice, constituent une confirmation péremptoire de la thèse d'après laquelle avant la construction de la troisième enceinte, qui eut lieu entre le 40 et le 44 de notre ère, cette zone n'était pas enfermée entre les murs de Jérusalem.

Même la tradition n'est pas moins explicite dans sa contribution à garantir l'authenticité du Golgotha. Bien des Juifs qui avaient été témoins de la Passion du Christ, devinrent ensuite des disciples de la Croix. Mais, en se convertissant à la nouvelle foi, ils ne perdirent pas l'instinct atavique propre de la race d'Abraham, qui revendiquait une extrême fidélité aux traditions et qui entourait d'une vénération profonde les lieux où s'était manifestées la puissance ou la bonté de Dieu. Du reste, les hagiographes eux-mêmes, faisant une exception à leur parcimonie habituelle en fait de détails topographiques, se sont donné la peine d'indiquer clairement le théâtre où eut lieu l'épilogue de la Divine Tragédie, en soulignant qu'il s'agissait d'une hauteur nommée Golgotha, hors de la Porte mais très proche de la ville, et en ajoutant que dans ce même endroit il y avait un jardin avec un sépulchre nouveau, de propriété de Joseph d'Arimathie.

A l'arrivée des armées romaines, les Chrétiens de Jérusalem, qui se rappelaient la prophétie de Jésus au sujet de la destruction de la ville, se réfugièrent en Transjordanie, dans les Etats d'Agrippe I. Mais, à peine la tourmente passée, ils retournèrent s'établir sur le Mont Sion, autour du Cénacle, quartier qui avait été épargné par le sac des légionnaires. De la sorte la tradition à l'égard de la localité du Saint-Sépulchre n'avait presque souffert d'aucune interruption.

Le danger sembla, au contraire, plus grand, à ce point de vue, sous Adrien. Décidé à transformer la Ville Sainte dans une métropole païenne avec le nom de Aelia Capitolina, cet empereur romain essaya de faire disparaître de son sol tous les souvenirs du Christianisme, en les remplaçant par le culte des anciennes divinités de l'idolâtrie. A cet effet il fit bâtir sur le Golgotha une esplanade d'une centaine de mètres de longueur, en y accumulant des débris, et en y faisant planter un bosquet consacré à Jupiter et à Vénus. Mais ce fanatisme de destruction n'a servi, en fin des comptes, qu'à fournir à la postérité une nouvelle garantie d'authenticité. La fureur avec laquelle on voulait faire disparaître ces lieux saints était le témoignage le plus éclatant de la vénération de laquelle ils étaient entourés par les Chrétiens au temps d'Adrien.

En outre, cachés sous le nouveau Capitole, ils étaient soustraits à des transformations plus funestes et identifiées avec une exactitude mathématique par la reconstruction de l'église par Constantin la liberté religieuse au Christianisme, les fidèles de l'Évangile n'eurent pas la moindre hésitation à retrouver le lieu précis où se cachaient sous terre le Calvaire et le Tombeau de Jésus.

Dr. Mombelli.

En Abyssinie

VOYAGE VERS L'INCONNU

Par A. Perrenoud
(Suite des Numéros précédents)

Un Suisse qui est suisse, M. D. depuis de longues années également à Djibouti s'est fait par son travail une situation dans une maison de la place. Il est ici un peu le pilote attiré des compatriotes de passage, qui trouvent chez lui un accueil toujours aimable et des renseignements intéressants. En compagnie de sa famille, il me fait faire en voiture le tour des environs de la ville, la promenade classique de la jetée, et nous passons ensemble deux charmantes soirées. Je les quitte en leur souhaitant de bonnes vacances, car ils vont partir bientôt, se reposer un peu de deux ans et demi d'étuve.

Le matin, 6 1/2 h., un quai de gare encombré de gens de toutes les teintes, du blanc frais importé d'Europe au noir le plus pur, en passant par toute la gamme des cafés plus ou moins additionnés d'eau ou de lait. Les costumes encore plus variés, de la tenue coloniale classique, toile blanche et casque de liège, au simple pagne crasseux autour des reins et aux cheveux enduits de beurre. Au guichet des billets je passe derrière une élégante beauté du pays et l'odeur de sa noire chevelure a failli mettre en émoi tout au moins mon estomac sinon mon cœur.

Après beaucoup de discussions, chacun a trouvé plus ou moins un coin à sa convenance et amoncelé ses bagages. La Cie n'admet que 20 Kg., en franchise et chacun naturellement en emporte le plus possible ; je croyais détenir le record, ayant tous mes bagages dans le compartiment, lorsque je suis submergé par trois Hindous, chargés certainement plus que ne l'étaient les Rois Mages et j'espère que la myrrhe de ce temps-là était d'un parfum plus fin !

Tout finit cependant par se caser. Coups de sifflets, coups de cornettes, sifflet de la locomotive, tous les rites sont scrupuleusement observés ; le convoi s'ébranle. En route pour l'empire des Négus.

Les renseignements que j'ai sur mon pays de destination sont extrêmement variés ; du plus noir pessimisme, suivant la mode lancée il y a quelque temps par un écrivain déçu, jusqu'à l'assurance de ceux qui ont vécu là non seulement quinze jours, mais plusieurs années, et qui disent qu'on y vit parfaitement et à bon marché. Il s'agira de faire un tri et surtout de profiter de l'expérience de mes prédécesseurs.

Pour le moment, le train roule à travers le pays désertique des Somalis ; des deux côtés de la voie le désert de pierre, avec ça et là un arbrisseau épineux et, de temps à autre, un vautour perché sur un poteau télégraphique, seul représentant apparent de toute vie animale. La locomotive souffle et s'époumonne, car nous montons passablement en d'innombrables lacets, et les premières collines qui paraissent toutes proches dans le ciel clair semblent s'éloigner et narguer notre petit tortillard et ses 25 Km à l'heure.

Malgré tous les contours nous avançons pourtant et, tout à coup, après une courbe plus prononcée, voici une station, petite baraque en pisé blanchie à la chaux avec un nom en français et en amharique en gros caractères noirs ; un chef de gare indigène, deux ou trois soldats somalis en tenue fantaisiste, dont la caserne semble bien être cette petite hutte face à la gare, et quelques indigènes dont le vêtement ressort plutôt de la théorie que de la pratique !

Tout ce monde semble être là pour le pittoresque et l'amusement des voyageurs, car on se demande ce que cette gare peut bien desservir ; aucune hutte, aucun campement n'est apparent dans ce pays désolé. Il est vrai que parmi les roches de lave et de basalte et les accacias épineux les tentes sont invisibles et les huttes sont tellement couleur de roche qu'on ne les distingue guère. A grand renfort de cris, de coups de sifflet, de cornette, de gestes, le train repart : le chef de gare, pieds nus, court sur le ballast, derrière le dernier wagon et crie encore quelque politesse à son ami le chef de train, debout sur le marchepied, conscient de toute la supériorité que lui donnent ses espadrilles.

(à suivre).

Groppi

Midan Soliman Pacha - Le Caire

TOUS LES JOURS
en Matinée et en Soirée

Spectacle de Variétés

SANS INTERRUPTION DE 6 h. 30 à Minuit

L'Assicuratrice Italiana

Compagnie Anonyme
d'Assurances
et de Réassurances

Capital L. 14.200.000 entièrement versé - Réserves L. 69.983.111,92

Siège à MILAN

ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899

ASSURANCES ACCIDENTS : Individuelles, Collectives Ouvriers, Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles, Autos, etc., etc. Primes très réduites.

Agence Principale au CAIRIF
Midan Suarès, 3,
B.P. 661 - Téléphone 3528 Ataba

Agence Principale à ALEXANDRIE
Passage Chérif, No. 8a
B.P. 298 - Téléphone 25-36

DIMITRINO & C^o

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

Sans filistes 1933

avez-vous acheté un nouvel appareil ?

Vous désirez posséder
Le Meilleur Récepteur
PHILIPS

Vous demandez « de bonnes
marchandises »
pour votre « bon argent »

Vous avez raison

Les récepteurs PHILIPS a « Superinductances » sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.

PHILIPS

signifie...

SELECTIVITÉ . . .

INTENSITÉ

PURETÉ SONORE . .

QUALITÉ INÉGALÉE .

MANIEMENT SIMPLE

Economie Incroyable

Super - Inductance

REINHART & C^o

La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des indemnités dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la "Winterthur" savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.

Agents Généraux pour l'Égypte : REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797
Représentant au Caire : WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1999, Tél. 54424

DÉPARTEMENT

ASSURANCES

Exigez toujours la délicieuse

Bière «BAVARIA»

en bouteilles originales

Dépositaires : EREDI ALBERTINI

ALEXANDRIE

LE CAIRE

Couture

Maison Béline

26, Rue Chérif Pacha. — Tél. 361
3ème étage (ascenseur).

Riche collection de modèles
de Paris

Prix de façon : Robe de jour à partir
de P.T. 80.- Robe de soir et
Manteaux P.T. 100.
Corsets sur mesure.

Salonica Cigarette Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Égypte

LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ÉLITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)

DANS NOS COLONIES

A ALEXANDRIE

SOCIÉTÉ SUISSE D'ALEXANDRIE

Nous apprenons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des Obligataires de la Société Suisse d'Alexandrie qui s'est tenue le Mercredi 3 Mai 1933 a élu Monsieur Jean Simmen comme nouveau trustee des obligataires, en remplacement de Monsieur Arthur Baerlocher, démissionnaire.

Le Journal Suisse d'Egypte adresse ses sincères félicitations à Monsieur Jean Simmen pour cette marque de confiance dont il vient d'être l'objet.

Concert symphonique

Sous les auspices de la Société Suisse d'Alexandrie et de Lady Alderson, l'Orchestre Symphonique d'Alexandrie sous la Direction du Maestro J. Huttel, donnera le lundi 15 Mai à 9 h. 30 p.m. dans la Salle des Fêtes du Cercle, à Chatby, un récital de musique auquel les Membres de la Société Suisse d'Alexandrie sont cordialement invités.

Eglise Protestante d'Alexandrie

Dimanche, 14 Mai, à 10.15 a. m. Culte en français.

Dimanche, 21 Mai, à 10.15 a.m. Prédication allemande.

Par Mr. le Pasteur Karig du Caire. Pour tous renseignements concernant baptêmes, mariages, leçons de catéchisme ou autres, relatives à l'Eglise s'adresser au Pasteur E. Widmer, 14 Rue de la Poste, Tél. : No. 42-49.

Protestantische Kirche Alexandrien.

Sonntag, den 14 Mai, 10.15 a. m. Französischer Gottesdienst.

Sonntag, den 21 Mai, 10.15 a. m. Deutsche Predigt.

von Herrn Pastor Karig aus Kairo. Für alle Auskünfte betr. Taufen, Trauungen, Unterricht und andere pfarramtliche Angelegenheiten wolle man sich an Pfarrer E. Widmer wenden. (Rue de la Poste 14. Tél. 42-49).

Chœur mixte

Répétition au Cercle, Lundi 15 Mai à 21 heures précises.

ANNONCE

Ingénieur-Mécanicien Suisse, grande expérience Machines Industrielles et Agricoles, soit pour Usines d'Eau, Irrigation, Electricité, Glace, Egreuage etc., cherche emploi, préférable fixe, en Egypte ou Proche-Orient. Adresser offres : « Ingénieur » Bureau du journal.

La Visite du Caire à Alexandrie

L'un des buts que poursuit le « Journal Suisse d'Egypte » est le resserrement des liens qui unissent nos Colonies du Caire et d'Alexandrie. Le manque de contact entre nos diverses sociétés, nos Ecoles, nos Cercles aussi bien qu'entre les individus ne s'est que trop souvent fait sentir et si grâce à la liaison que réalise chaque semaine le « Journal Suisse », des progrès ont été réalisés; il y a encore beaucoup à faire. C'est donc avec joie que nous avons appris, trop tard malheureusement pour pouvoir l'annoncer comme nous l'aurions voulu dans notre avant dernier numéro, le projet lancé par le Club Suisse de Tennis du Caire, d'une visite de la Colonie suisse du Caire à la Colonie suisse d'Alexandrie, à l'occasion d'un match de tennis. Une coupe offerte par M. M. Baehler et Reinhart devait récompenser le Club vainqueur de cette joute amicale.

L'idée était magnifique. Sa réalisation le fut moins. Que nos amis du Tennis du Caire nous permettent, afin de pouvoir leur adresser ensuite de cœur et sans arrière-pensée, les félicitations auxquels ils ont droit, de liquider au préalable, les quelques critiques que nous croyons justifiées par les faits.

Le projet fut trop hâtivement improvisé. Connaissant combien sont compliqués, sans qu'il y paraisse, les différents rouages de l'organisme intérieur de nos Cercles, il eut fallu s'y prendre longtemps à l'avance et régler dans ses moindres détails la réalisation d'une idée, en tous points excellente.

Alexandrie eut pu préparer avec plus de calme et de sécurité la réception de nos amis du Caire et... Le Caire fut arrivé à Alexandrie, plus nombreux.

Nous savons par expériences répétées, les difficultés, les obstacles à vaincre, combien il est fatigant de devoir tenir compte des hésitations des uns, de l'apathie des autres et de la susceptibilité de chacun ! C'est entendu ! mais c'est justement parce que la partie est plus difficile que sa préparation doit être d'autant plus attentive et méticuleuse. Heureusement que la bonne volonté et la sympathie mutuelle unirent leurs efforts, et que grâce à leur concours, le succès fut complet. C'est la preuve que l'idée est excellente en soi et qu'elle mérite d'être reprise. Si nos amis du Caire, promoteurs de cette rencontre, le veulent bien, l'automne prochain le « Journal Suisse » va s'adresser à eux et nous y prenant à l'avance, nous prêtant un mutuel appui, nous allons organiser, d'accord avec les divers Comités et sûrs de leur appui dévoué, une Journée de nos Sociétés suisses qui, nous l'espérons, comptera dans nos Annales et sera suivie de beaucoup d'autres ! Ce sont là nos vœux. Chers amis Cairotes ! Qu'ils se réalisent un jour heureux ! En attendant laissons-là l'avenir. — le « Journal Suisse » se chargera de vous le rappeler en temps voulu. — et revenons au présent.

L'on avait prévu une quarantaine d'arrivants, un Chœur, un Yodelquartett. Ce furent des tennismen qui en définitive as-

sumèrent la lourde charge de représenter à eux seuls les absents. Ils le firent d'ailleurs fort bien et la sympathie qui leur fut témoignée n'eut rien de factice. Proclamons que cette sympathie fut réciproque et tout aura donc été pour le mieux dans le meilleur des mondes.

La coupe A. Reinhart, disputée sur nos courts samedi le 29 avril et dimanche le 30 avril a été gagnée par M. R. Eiche, qui après avoir éliminé M. Landerer et M. Frauenfelder, battit en finale M. Joss. C'est la jeunesse qui a gagné. Toutefois n'oublions pas M. Joss, qui réussit à arriver en finale en battant M. Widmer et M. Wichser. M. Wichser gagna le troisième prix en battant M. Frauenfelder.

Voici le bilan de la journée :

Singles :
Eiche bat Evard 6/3, 11/13, 7/5.
Landerer bat Ferrier 6/1, 6/1.
Wichser bat Maurer 6/3, 6/1.
Trog bat Sapin 6/4, 6/1.
Frauenfelder bat Marti 6/0, 6/1.

Doubles :
Landerer-Trog battent Evard-Ferrier 8/6, 4/6, 6/2.
Eiche-Wichser battent Maurer-Sapin 8/6, 6/3.

Les organisateurs du tournoi me chargent d'être leur interprète de leur reconnaissance auprès des amis généreux qui ont contribué à l'achat du prix offert et remercient également les nombreux spectateurs pour l'intérêt et la sympathie qu'ils n'ont cessé de témoigner aux matcheurs.

Le « Journal Suisse » publiera également dans son prochain numéro un article du Caire. Il nous est venu trop tard pour que nous puissions le publier.

« Et le soir, l'on dansa, l'on but et l'on chanta... » L'alexandrin est ici de rigueur ! Mais l'on entendit aussi à défaut de celui du Caire, le Chœur mixte d'Alexandrie, sous la direction de monsieur le Pasteur Widmer qu'on ne saurait assez remercier d'avoir su insuffler un enthousiasme nouveau à la phalange de nos chanteurs, le Chœur fit entendre plusieurs chants de chez nous qui tous furent très applaudis y compris une délicieuse composition de M. Paul Miche « Petits pieds roses » : Notre groupe d'amateurs nous fit même la surprise de redonner la comédie de Desvernois « Seul » qui fut réentendue avec autant de plaisir que la première fois. Nos acteurs ont droit aux plus sincères remerciements pour avoir bien voulu prêter à cette soirée, leur aimable et précieux concours.

Le Cercle avait dans un minimum de temps réalisé un maximum de prouesses. Grâces soient rendues aux dieux ! en l'occurrence au Comité à son Président et à Madame Rahm dont le dévouement enjoué fit merveille.

Rarement on s'amusa, en famille, si gaiement et si tard, au Cercle Suisse d'Alexandrie. Une bonne part de ce succès est dû à la collaboration de nos hôtes qui contribuèrent joyeusement à l'entrain général et c'est avec le désir mutuel de recommencer la saison prochaine sur une base élargie, l'expérience tentée, et réussie que Suisses, Cairotes et Alexandrins, se sont dits en se quittant : Au revoir ! et à bientôt ! » F.

ECOLE PRIMAIRE SUISSE D'ALEX.

Ecole Secondaire

Avis est donné à tous les parents que l'Assemblée Générale Extraordinaire de 8 Mai 1933 a décidé la création d'une Ecole Secondaire.

La première année de cette Ecole Secondaire commencera au début d'Octobre prochain.

L'écologie a été fixée à L.E. 2 par mois d'école.

Les enfants dont les parents sont de condition modeste pourront bénéficier du « Fonds Jacot » à l'Ecole Secondaire comme à l'Ecole Primaire.

Les élèves quittant l'Ecole Secondaire après la première année pour continuer leurs études en Suisse, pourront bénéficier des Bourses scolaires durant deux ans. S'ils quittent l'Ecole Secondaire après la deuxième année ils pourront bénéficier des Bourses pour une année.

L'Ecole met au concours : 1) Un poste de professeur (instituteur primaire ou secondaire) de langue Allemande pour l'enseignement de l'Allemand et de branches auxiliaires aux deux classes primaires et à la classe secondaire.

2) un poste de professeur (instituteur primaire ou secondaire) de langue française pour l'enseignement du français et de branches auxiliaires aux deux classes primaires et à la classe secondaire (le titulaire assumera la charge de Directeur de l'Ecole).

3) un poste de professeur (primaire ou secondaire) de langue française pour l'enseignement des sciences et des mathématiques aux deux classes primaires et à la classe secondaire

Les candidats doivent être de nationalité suisse.

Pour conditions s'adresser à Mme R. Landerer Présidente du Comité. (Téléphone) : No. 6693.

AVIS AUX PARENTS

Nous avons appris qu'une ou deux familles suisses ne peuvent envoyer leurs enfants à notre Ecole, parce que habitant à une distance trop éloignée. Ces parents sont priés de s'adresser au Comité de l'Ecole, qui d'accord avec eux, s'efforcera de remédier à la situation.

JULES & HENRI FLEURENT
Maison fondée en 1878
42, Rue Madabegh - Le Caire - Téléph. 46389-69776.
ALIMENTATION GÉNÉRALE
Fruits, Primeurs, Boucherie, Volaille, Gibiers, Huitres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

AU CAIRE

Eglise Evangélique du Caire

Le prochain Culte aura lieu le Dimanche 21 Mai, à 11 h. précises, au Temple de l'Eglise Evangélique, Rue Fouad Ier, 39. Prédication de Monsieur le Pasteur Widmer, pasteur à Alexandrie.

Tous les protestants de la Communauté évangélique du Caire sont invités à assister à ce Culte exceptionnel.

Petites Annonces

A LOUER.

Villa luxueuse nouvellement construite entièrement dégagée à louer (près gare Victoria) Ramleh.

Tout confort moderne. Hall 6 chambres de maître et dépendance luxueuse avec petit appartement complet au sous-sol.

Garage et joli jardin. S'adresser à Me. Salérian-Saugy, 5 Rue Stamboul Tél. : 72-55 E.V.

Suisse, louerai son appartement meublé, du 1er juin au 30 septembre (ou pour toute autre période plus courte). L'appartement situé sur la Corniche donne sur la mer. Station Ibrahimieh. 4e étage, ascenseur. Installation moderne, dernier confort.

Pour tous renseignements, écrire à A.A. au bureau du journal.

A LOUER Chambres chez dame Suisse. Balcons : Vue sur la mer.

Madame JAQUIER

Rue el Ybiari 3me Etage. Ex-Metropole. A visiter de 8 h. a.m. à 3 h. p.m. Prix Modérés.

CHAMBRES à louer, avec ou sans pension, cuisine soignée, tout confort, prix modérés, 6ème étage, (avec ascenseur à la montée et à la descente) 3, rue Stamboul (chez Mme. Vve. M. Eugénides).

Suisse, actuellement à Lausanne, ayant accompli un apprentissage de banque, désire emploi dans commerce, banque, agence de voyage, ou hôtel.

S'adresser à la Commission Commerciale Suisse Siège d'Alexandrie. P. O. B. 1525.

Suisse, 23 ans, actuellement à Olten, diplômé de l'Académie des Sciences économiques à St. Gall, connaissant l'allemand, le français, l'italien, l'anglais, un peu l'espagnol, cherche emploi dans industrie, commerce, banque, ou société de transport.

S'adresser à la Commission Commerciale Suisse Siège d'Alexandrie. P. O. B. 1525.

Donnez un Kodak à votre enfant !

Ce sera pour lui, bien plus qu'un divertissement et un délassement, car infailliblement, les petites photos Kodak lui feront reconnaître et admirer tous les beaux paysages, les monuments grandioses les scènes pittoresques qui l'entourent.

Et grâce à ces images qu'il aura créées lui-même et qui développeront sûrement en lui le sens artistique, il pourra se perfectionner jusqu'à réaliser quelque-fois de vrais chef-d'œuvres.



Box Hawk Eye... P 33
Box Brownie... P 36
Portrait Brownie. P 90

«KODAK»



Grâce à la merveilleuse pendulette suisse

«ZENITH»

L'Assurance Epargne

«UNION GENEVE»

Compagnie Suisse d'Assurances sur la vie est un puissant PROMOTEUR de l'EPARGNE et de la PREVOYANCE

La pendulette n'indique l'heure que si les versements sont effectués régulièrement. Mise gratuitement à la disposition de l'assuré, elle fait fonction de collecteur de primes tout en rendant journallement de précieux services à l'assuré. Cette assurance comporte aux conditions les meilleures, tous les avantages d'une assurance sur la Vie.

S. POLICAR

Directeur pour l'Orient. — LE CAIRE, 43, Rue Madabegh
Téléphones : 54137 - 44553

Agents Généraux Concessionnaires dans toutes les localités importantes de l'Orient.

N. B. — L'UNION GENEVE est une entreprise suisse admise au bénéfice de la Concession du Gouvernement Fédéral.

C'est la Compagnie qui a investi en Egypte, en hypothèques de premier rang et en propriétés immobilières, la totalité des réserves mathématiques des polices de ses Assurés d'Egypte.

« La Suisse »

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES GÉNÉRALES

— ZURICH —

Capital et Réserves : plus de frs. suisses 31.000.000

BRANCHES INCENDIE — VOL — BRIS DE GLACES

S. POLICAR

Représentant général pour les pays du Proche-Orient. Le Caire : 43, Rue Madabegh. Tél. : 55714-44553.
Agences Générales dans toutes les localités importantes de l'Orient

Par ci Par là.

La femme nerveuse

Est-il une question de plus impressionnante actualité? Qui de nous, n'a pas ses accès de nervosité dont elle souhaite être débarrassée, et quelle mère ne tremble pas souvent devant telle ou telle manifestation du déplorable état des nerfs de son enfant?...

Quels sont les principaux états nerveux de la femme? quelles sont les causes qui les provoquent? quels remèdes y doit-on, y peut-on apporter? Les femmes sont, paraît-il, plus sujettes que les hommes aux désordres nerveux, et les asiles d'aliénés abriteraient beaucoup plus de femmes que d'hommes si la très forte proportion de victimes masculines de l'alcoolisme n'égalisait pas à peu près leurs nombres réciproques. Les troubles mentaux proprement dits (intoxication non comptée) atteignent les femmes dans la proportion suivante: sur cinq malades, trois sont des femmes. Pour les hommes, l'effectif est complété pour plus du 25 0/0 par des alcooliques. Les femmes malades recueillies dans des cliniques ou hôpitaux sont plutôt des maniaques, des mélancoliques ou des victimes de la folie de la persécution. La situation est certainement sérieuse et inquiétante.

A quoi tient cette prédisposition plus grande aux maladies mentales? Il est un peu effrayant de constater, à la suite du Dr. Bersot, que plus la femme est féminine, c'est-à-dire plus elle a de dispositions essentiellement féminines, plus elle est altruiste, délicate, susceptible, curieuse, bavarde ou sentimentale, plus elle risque la détraque nerveuse, soit en exagérant ces qualités ou dispositions de tempérament, soit en les refoulant à la suite de diverses circonstances. Véritablement, Mesdames, le danger nous menace de toutes parts, et en ce qui me concerne, je ne me rassure un peu qu'en songeant que, vu par un spécialiste, les loups paraissent généralement plus grands que nature.

Notre vie sédentaire — alors que les hommes ont beaucoup plus de vie sociale — notre sentimentalité qui nous pousse à nous tourmenter de multiples façons, notre besoin d'expansion qui nous expose aux bavardages fatiguants et aux indiscretions regrettables, notre nature, un peu moins égoïste que celle de l'homme, qui nous conduit parfois à exagérer nos activités philanthropiques ou sociales, l'aigre

qui nous envahit quand nous ne savons ou ne pouvons pas nous extérioriser et nous dévouer, notre obstination à avoir le dernier mot, notre amour-propre facilement éveillé qui peut faire de nous des coquettes ou des despotes... sous ces aspects divers reconnaissons quelques-unes des causes du nervosisme. Et réfléchissons un peu au triste personnage présenté par la femme nerveuse telle que nous la décrit le docteur du Landeron: irréfléchie, illogique, indisciplinée, passionnée, voire même déréglée, souffrant dans son corps comme dans son âme, un fléau pour elle-même, un fléau pour les autres.

Etant donné que, comme l'affirme le Dr. Bersot, le nervosisme est ancré dans la nature même de la femme dès son enfance, il est évident que la lutte contre cette détraque insidieuse est très difficile et très douloureuse puisque que, somme toute, en combattant le nervosisme, la femme combat contre ce qui fait en grande partie son tempérament, et se déchire elle-même.

Les moyens de rétablir notre équilibre nerveux? d'abord, et que l'on m'excuse si je m'exprime ainsi, choisissons soigneusement nos ascendants, car la cause essentielle du tempérament nerveux de la femme est l'hérédité: environ la moitié des femmes au caractère difficile sont issues de parents nerveux. Quelle responsabilité, par conséquent, pour celles d'entre nous qui ont des enfants! Souvenons-nous toujours que de toutes les causes de dégénérescence de la race, l'intoxication alcoolique est la plus grave et la plus irrémédiable et élevons nos enfants dans l'abstinence.

Dans la vie d'une femme, il y a des périodes dangereuses, au moment de la croissance, ou du mariage, ou de la grossesse, par exemple. En ces moments-là et en d'autres encore, il faut, pour éviter les déséquilibres nerveux, savoir nous accorder et accorder à nos filles le repos, le calme, la vie simple, l'exercice en plein air, le plus de gaieté et de confiance en la vie possible en nos temps troublés. Si ces états normaux favorisent le nervosisme, des états maladifs contribuent à l'augmenter, et sur ce point, comme sur l'hygiène du corps et l'alimentation, le Dr. Bersot nous donne des pages d'un intérêt très grand.

J'ai particulièrement goûté ce qu'il dit de la discipline du repos absolument nécessaire à la femme. Il insiste: le repos est

une nécessité, même s'il faut au besoin délaissier un travail; l'heure du repos intercalée dans l'horaire journalier doit devenir l'habitude de toute femme, même de la maman la plus occupée. Et le repos hebdomadaire, et la détente qu'apportent les saines distractions — c'est-à-dire celles qui ne nous laissent pas plus fatiguées ou démoralisées qu'elles ne nous ont trouvées — et les bienheureuses vacances... qui dira assez le bienfait qu'ils apportent à nos organismes délicats et surmenés.

Happons au passage cette description d'une « énerve ». Elle croit qu'elle doit être au bout de tout, veut donner des conseils, diriger non seulement ses propres affaires mais encore celles des autres, accorde trop d'importance aux choses qui n'en ont point, ne se méfie pas assez de ses idées fixes, du désordre moral et de l'indiscipline. Elle achète à tort et à travers, alléchée qu'elle est par les soldes, les occasions, les escomptes et les primes... etc., etc.

Le mari et les enfants ont en mains, dans une certaine mesure, la santé de la mère, de l'épouse. A eux donc de la soutenir, de la comprendre et de l'encourager dans une tâche bien difficile. Que la femme nerveuse ait recours au médecin dès qu'elle sent qu'elle ne peut plus dominer ses nerfs. Car il nous faut l'équilibre nerveux si nous voulons accomplir nos tâches et combattre victorieusement le combat de la vie.

(Le Mouv. Féministe). V. Delachaux.

Un sport méconnu : l'aviron

Plus de vingt mille personnes ont envahi le stade des Charmilles; il serait donc vain de vouloir contester l'attrait qu'exerce sur les masses le football — sport avant tout spectaculaire, qui a besoin pour vivre du public et qui, trop souvent, va au devant des désirs et des goûts de ce public. Les sports mécaniques, eux aussi, connaissent le succès et les courses d'automobiles ou de motos sont toujours suivies par de nombreux fanatiques. A l'orée de la saison nouvelle, au moment où les rives de notre lac se colorent, ou les bouquets d'arbres vont tacher de blanc et de rose le vert des campagnes riveraines, il nous est bien permis de rappeler l'existence d'un sport ennemi de la réclame tapageuse, d'un sport qui ignore le prestige de la foule, mais d'un sport souverainement beau: l'aviron.

Il serait peu intéressant et même malaisé de préciser la date de l'apparition des premiers « canotiers », mais sans remonter au delà du XIX^e, on sait que l'origine des courses réglementées, en France du moins, date de 1850, époque à laquelle les premiers groupements de rameurs firent leur apparition. Chez nous, c'est surtout dans les dernières années du siècle passé que la pratique de la rame s'est répandue dans nos eaux.

Sport rationnel et complet — seule la natation peut lui être comparée sous ce rapport — l'aviron offre des avantages multiples. Plus que tout autre sport, la pratique de la rame contribue à l'exercice chez l'homme de la souplesse et de l'adresse du corps — dont tire profit son esprit — qualités qui permettent à n'importe quel individu de se mesurer avec l'homme le plus fort et souvent de le vaincre. Tout en développant ces autres qualités — morales celles-ci — que sont le sang-froid, le courage, l'énergie, la volonté — nous en manquons tant aujourd'hui — l'aviron crée ces camaraderies riches de cordialité, ces amitiés fécondes en générosité, si nécessaires à la vie et dont on se souvient toujours.

Contrairement à ce que pensent les pessimistes, pas besoin de conditions physiques extraordinaires ou simplement spéciales pour devenir un bon rameur: il suffit d'être constitué normalement, d'avoir un cœur solide et bien « accroché »; en dehors de ces deux conditions essentielles, il est tout à fait indispensable de savoir nager. Ceux qui débutent dans une société nautique commencent leur apprentissage de rameur dans une « yole »; plus tard, devenus habiles, ils sortent en « deux de pointe », qui réclame beaucoup de souplesse, et en « double scull », enfin en « skiff », qui suppose déjà une grande habitude de la rame et demande une dextérité du poignet qui n'est pas donnée à chacun.

Faut-il dire surtout la gamme de sentiments qu'éprouve le rameur, l'intense poésie du lac et ses mirages, l'enivrement des dernières heures du jour, entre le ciel et l'eau, le mystère des rivages où les brumes tressent entre les campagnes des écheveaux diaphanes, le silence du large que martèle la voix du « barreur ». Partir, le matin quand la nappe liquide est idéalement calme, partir à la vesprée quand l'air est plus léger, partir enfin, pour une de ces longues randonnées qui vous mènent flâner dans les bruyères d'Excenevex, ou camper sous la tente à Promenthoux; rentrer, las et fourbu, mais ivre de soleil et d'azur. Face à la nature dont ils essaient d'interpréter les éternelles lois, les rameurs connaissent des joies saines, vivent des heures dont chaque minute vaut la peine d'être vécue.

Mettre en pratique l'antique pensée de Juvénal — *mens sana in corpore sano* — développer son corps pour en faire un tout harmonieux, un bel équilibre — où une place est pour chaque chose et où chaque chose est à sa place — voilà l'idéal de tout vrai rameur. Que ceux qui ont le privilège de la jeunesse, que ceux dont le corps et l'esprit sont encore frais « descendant » au lac, qu'ils y louent un bateau — quel qu'il soit pour commencer — qu'ils demandent, s'ils le peuvent et s'ils le veulent, leur entrée à la Société nautique, ils ne regretteront jamais les instants passés sur un lac dont nous méconnaissons trop l'infinie beauté. J. T.

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires
Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie: 14, Rue Stamboul
B. P. 1622, Tél. 1180

DEMAG Aktiengesellschaft

Duisburg (Allemagne)

Compresseurs, outils pneumatiques, ponts roulants, palans électriques, grues, excavateurs, pompes, treuils, laminoirs, bennes, hangars, ponts, constructions en acier, etc... etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Représentants:

Société Commerciale Belgo-Egyptienne S.A.E.

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha - B. P. 654 - 8, Rue Cheikh Aboul Sebaa - B. P. 127
ALEXANDRIE (Egypte) LE CAIRE

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH
pour nettoyer et faire
briller vos Autos.

SHELL FURNITURE
POLISH
pour vos meubles.



SHELL FLOOR POLISH
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD
OIL
pour tous besoins
dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

CASINO SAN STEFANO

Ouverture d'Eté 1933

Ouverture de l'Hôtel, Samedi le 27 Mai

PENSION COMPLÈTE A PARTIR DE P.T. 90
Arrangements spéciaux pour longs séjours

Ouverture du Casino, Samedi le 10 Juin

Grand Dîner de Gala

Au restaurant nouvellement transformé

Le Fameux Orchestre FOORMAN du Continental Cabaret

Attractions

Tous les jours

Chaque Dimanche

Cinéma parlant en plein air

CONCERT APERITIF

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Réductions sensibles sur les prix d'entrée et d'abonnements.

LLOYD TRIESTINO

(Flotte réunie LLOYD TRIESTINO-MARITTIMA ITALIANA-SITMAR)

Service Express de Grand Luxe Egypte-Europe
DEPARTS D'ALEXANDRIE:

POUR LA TYRRHÉNIENNE

TRACOVIA	20 Avril
ESPERIA	29 Avril
GANGE	4 Mai
ESPERIA	13 Mai
VIENNA	27 Mai
ESPERIA	27 Mai
HELOUAN	1 Juin
ESPERIA	10 Juin
PILSNA	15 Juin
ESPERIA	25 Juin

POUR L'ADRIATIQUE

TEVERE	29 Avril
AUSONIA	6 Mai
TEVERE	13 Mai
AUSONIA	20 Mai
TEVERE	27 Mai
AUSONIA	3 Juin
TEVERE	10 Juin
AUSONIA	17 Juin
TEVERE	24 Juin

Ligne de luxe pour la Palestine, Syrie, Istanbul
3, 17 et 31 Mai. — 14, 28 Juin

Ligne Postale pour la Palestine, Syrie, Chypre
17 et 29 Avril. — 1er, 13, 15, 27 et 29 Mai. — 10, 12, 24 et 26 Juin.

Pour tous renseignements s'adresser:

Alexandrie: Agence Générale: 20 Rue Chérif Pacha. — Le Caire: D. E. Munari, 4 Rue Kamel ainsi qu'aux bureaux des Maisons de Voyages Thos. Cook & Son, American Express Coy et Cox & Kings (Agents).

Pour avoir une audition parfaite,

Pour égayer votre Home,

un appareil

Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

"His Master's Voice"

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE:
28 Rue Chérif

LE CAIRE:
16, Rue Maghraby

HELIOPOLIS:
10, Boulevard Abbas

Messageries Maritimes

D'ALEXANDRIE à MARSEILLE

(départ chaque MARDI à midi)

par les paquebots de grand luxe:

"CHAMPOLLION" & "MARIETTE PACHA"
(16.000 T.) (16.000 T.)

ET LES s/s "PATRIA" & "PROVIDENCE"
(16.000 T.) (16.000 T.)

D'ALEXANDRIE à BEYROUTH

(départ chaque MERCREDI à midi)

DE PORT-SAID à MARSEILLE

par les luxueux paquebots des lignes au delà de Suez

(3 départs par semaine)

Services réguliers au départ de PORT-SAID

sur L'INDO-CHINE, LA CHINE, L'OCEAN INDIEN,
LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE, MADAGASCAR et L'AUSTRALIE

Les Messageries Maritimes
font le tour du monde.